

2024-2025

Master 1 Archives

## **ARCHIVER LES MUSIQUES, DANSES ET TRADITIONS POPULAIRES**

*Les archives sonores de la Bogue d'Or de Redon  
conservées par le Groupement culturel breton des  
Pays de Vilaine*

**AMANDINE LE GAL**

Sous la direction de Bénédicte Grailles

### **Jury**

Bénédicte Grailles : Maitresse de conférences en archivistique

Magalie Moysan : Maîtresse de conférences en archivistique

Soutenue publiquement le 10 juin 2025



**FORMATION  
ARCHIVES  
ANGERS**

**2024-2025**

Master 1 Archives

## **ARCHIVER LES MUSIQUES, DANSES ET TRADITIONS POPULAIRES**

*Les archives sonores de la Bogue d'Or de Redon  
conservées par le Groupement culturel breton des  
Pays de Vilaine*

**AMANDINE LE GAL**

Sous la direction de Bénédicte Grailles

### **Jury**

Bénédicte Grailles : Maitresse de conférences en archivistique

Magalie Moysan : Maîtresse de conférences en archivistique

Soutenue publiquement le 10 juin 2025



## AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

## ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Amandine Le Gal

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

signé par l'étudiante le 26/ 04 / 2025

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Aurélie Brault, documentaliste-animateuse au sein du Groupement culturel breton des Pays de Vilaine pour m'avoir accueilli avec bienveillance et enthousiasme au centre de ressources et pour avoir répondu à toutes mes questions. Je remercie également Fabienne Mabon, coordinatrice au GCBPV et Gilbert Hervieux, président du centre de ressources pour les nombreux renseignements qu'ils m'ont apportés.

Je remercie aussi grandement Madame Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique, pour son suivi tout au long de ce travail de recherche et ses conseils avisés.

Un grand merci à tous mes camarades de promotion, pour nos échanges et leur soutien, en particulier Léa, Alice, Ella, Margaux et Rachel pour nos nombreuses sessions de travail à la bibliothèque.

Enfin, je remercie ma famille pour l'aide qu'ils m'ont apporté et pour tous ces moments partagés à la Bogue d'Or.

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

BnF : Bibliothèque nationale de France

CMT : Centre de musique traditionnelle

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

FAMDT : Fédération des acteurs et actrices de musiques et danses traditionnelles

GCBPV : Groupement culturel breton des Pays de Vilaine

MNATP : Musée national des arts et traditions populaires

MuCEM : Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

OPCI : Office pour le patrimoine culturel immatériel

PCI : Patrimoine culturel immatériel

## SOMMAIRE

Introduction .....	9
L'archivage des musiques et danses traditionnelles .....	12
I. Quelles sont les musiques, danses et traditions populaires? .....	14
II. Différents centres de conservation, différents objectifs .....	25
Bibliographie .....	39
Etat des sources .....	43
Les archives sonores de la Bogue d'Or de Redon .....	45
I. Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine : une association pour conserver le patrimoine local .....	47
II. L'archivage des documents sonores .....	57
III. La transmission de ces documents précieux .....	64
Conclusion .....	69
Table des matières .....	108



## INTRODUCTION

« Regardez, écoutez, allez-y »<sup>1</sup>. Cette phrase, prononcée par Robert Bouthillier dans le documentaire *Dastum, la maison des sources*, résume bien la manière dont les musiques de tradition orale vivent. Au départ, on observe, intrigué les musiques être jouées et dansées. Par la suite on écoute, parfois avec un enregistreur, les plus confirmés transmettre leur savoir. Enfin on y va et on se lance à son tour. Elle dit tout du processus d'archivage de ces traditions, de l'observation à la transmission en passant par l'enregistrement.

Ainsi, ce travail de recherche met en exergue des questionnements : comment inscrire de manière pérenne des pratiques qui, par définition, sont faites pour être vécues ? Sous quelles formes sont-elles archivées ? Est-ce que ces formes induisent des difficultés de conservation et de traitement ? L'archivage a-t-il un impact sur les pratiques ? Qui archive ces traditions orales ? Quel est le rôle de l'archiviste dans cette démarche ? Que cherchent à transmettre ces archives ? En somme, pourquoi est-il important d'archiver les musiques de tradition orale ?

Ce mémoire s'est tout d'abord nourri de lectures, notamment des articles présentant l'histoire d'une institution et le traitement de ses fonds. C'est par exemple le cas de Véronique Ginouvès, archiviste au sein de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme à Aix<sup>2</sup>, qui a écrit de nombreux

---

<sup>1</sup> BOUTHILLIER (Robert) dans DE VECCHI (Giuseppe) réalisateur, *Dastum, la maison des sources* [documentaire], Sombbrero & Co, France Télévisions, France 3 Bretagne, TVR, Tébéo, Tébésud, 2024, URL : <https://www.france.tv/france-3/bretagne/la-france-en-vrai-bretagne/6641744-dastum-la-maison-des-sources.html#about-section> (consulté le 02/05/2025).

<sup>2</sup> GINOUVÈS (Véronique), BONNEMASON (Bénédicte), « Collecter, documenter et valoriser les musiques traditionnelles dans les phonothèques de l'oral », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2, 2002, vol. 47 ou encore GINOUVÈS (Véronique), CIALONE (Matteo), « Quand les

articles sur la gestion de cette phonothèque. C'est également le cas de Pascal Cordereix, conservateur à la BnF, qui a produit un article sur le département audiovisuel de cette institution<sup>3</sup>. Les centres d'archives publics sont bien documentés, ce qui n'est pas le cas des associations. Ainsi, la bibliographie a tout de suite été très concrète. En outre, des nombreux ouvrages, se concentrent sur les archives orales, c'est-à-dire des « documents constitués de témoignages oraux, provoqués ou spontanés, recueillis sur disques ou bandes magnétiques ou transcrits dans un but de documentation spécifique »<sup>4</sup>. Or, ce mémoire s'appuie sur des archives sonores, qui peuvent être définies comme des « documents produits par un organisme public ou privé dans l'exercice de ses fonctions sous forme d'enregistrements sonores »<sup>5</sup>. Le terrain de recherche est donc assez vierge.

Par la suite, et surtout dans le cadre de l'étude de cas, des entretiens ont été réalisés afin de mieux cerner le traitement concret des archives des musiques traditionnelles.

De ce fait, afin de répondre aux problématiques posées, il est important de commencer par comprendre par quels moyens les musiques et traditions populaires deviennent des archives. Pour cela, ces musiques et leur genèse seront définies, avant d'expliquer les façons et les personnes qui les ont archivés. Par la suite, nous nous concentrerons sur les centres qui conservent ces documents. Ils sont tour à tour publics, avec des centres

---

archives sonores nous chuchotent leur histoire : création et organisation d'une phonothèque de recherche à travers ses différents acteurs », *Géolinguistique*, 2020, 20.

<sup>3</sup> CORDEREIX (Pascal), « Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France », *Le Temps des médias*, 2005, n°5, p. 253-264.

<sup>4</sup> Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, cité dans PASDELOUP (Marion), *Les archives, supports du patrimoine culturel immatériel ? Fest-Noz breton, labellisation Unesco et conservation des traces (2003-2012)*, Angers, Mémoire de Master 1 Archives, 2015.

<sup>5</sup> *Ibid.*

d'archives publics, des musées ou encore des bibliothèques et privées, dans de nombreuses associations.

Pour comprendre plus en détail comment un fonds d'archives de musiques traditionnelles est traité, un focus sera fait sur les archives de la Bogue d'Or conservés au sein du Groupement culturel breton des Pays de Vilaine à Redon. Cette association est créée en 1975 dans le but de conserver les traditions d'un terroir entre l'Oust et la Vilaine au sud ouest de la Bretagne. C'est ici que se trouve Redon, une sous-préfecture d'environ 10 000 habitants située à l'extrême sud de l'Ille-et-Vilaine. Sa particularité réside dans le fait que son agglomération s'étend à cheval entre deux régions et trois départements. Cela n'empêche pas la ville d'être active d'un point de vue associatif et festif. C'est dans ce cadre que s'inscrit la Bogue d'Or. Au départ simple concours de chant breton *a capella*, elle s'est développée au fil des décennies pour devenir un véritable rendez-vous immanquable. C'est dans ce contexte que ce mémoire intervient. Il s'agira d'abord de comprendre comment est né le GCBPV et son fonctionnement, avant s'intéresser plus précisément aux archives de la Bogue d'Or, de la captation du concours à sa transmission.

## L'ARCHIVAGE DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES

« Les chemins que les revivalistes ont empruntés pour trouver leurs sources, loin de les conduire tous vers le même sommet, leur donnèrent accès à des points de vue et des paysages toujours différents. »<sup>6</sup>. Cette citation de Cyril Isnart dans l'introduction de l'article « Le revivaliste et ses sources » paru en 2024 dans la revue *In Situ* représente tout à fait le lien entre les musiques de tradition orale et les archives. En effet, la genèse et l'histoire de ces formes d'expression populaire est longue et loin d'être linéaire. Nous nous demanderons donc comment les archives s'intègrent dans cette chronologie complexe. Ont-elles toujours existé ? Qui a créée ces documents et dans quel but ? Où sont conservées ces archives aujourd'hui ? Comment sont transmises les musiques traditionnelles maintenant qu'elles sont archivées ?

Ainsi, une bibliographie concrète a été choisie, avec des articles qui mettent en avant la conservation des archives dans différents services. De ce fait, il est possible de comparer facilement les pratiques d'archivage dans ces différents centres de conservation. Par ailleurs, les nombreux numéros du bulletin de l'Association française des archives orales, sonores et audiovisuelles (AFAS) ont été dépouillés. C'est une association créée en 1979<sup>7</sup> dans le but de rassembler les acteurs du secteur. Le bulletin, nommé *Sonorités*, a pour objectif d'interroger les sciences humaines et sociales sous le prisme des archives sonores. Ainsi, de nombreuses contributions ont été utiles pour construire ce travail de recherche. De nombreux sites internet ont été consultés pour comprendre comment les archives sonores

---

<sup>6</sup> ISNART (Cyril), « Le revivaliste et ses sources », *In Situ. Revue des patrimoines*, 2024, n°54.

<sup>7</sup> CASSE (Corinne), GINOUVES (Véronique), « Les phonothèques comme outil de transmission du savoir en sciences de l'homme : l'exemple de la Maison méditerranéenne des sciences humaines et sociales », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 2007, n°126, p. 130-137.

étaient gérées au sein des associations. De plus, il est important de connaître les acteurs de l'archivage des traditions populaires. Par conséquent, le documentaire *Dastum, maison des sources* est très présent, car il montre avec beaucoup d'humanité les nombreuses personnes qui ont un lien avec les archives sonores des musiques de tradition orale en Bretagne.

Par conséquent, nous commencerons par définir la musique traditionnelle, avant de voir comment celle-ci est archivée. Cette partie sera l'occasion de comprendre quelles formes ces archives ont prises au fil du temps et leurs usages. Par la suite, nous nous concentrerons sur les services qui conservent ces archives, qu'ils soient publics comme privés.

## II. QUELLES SONT LES MUSIQUES, DANSES ET TRADITIONS POPULAIRES ?

Les traditions orales, comme les musiques, les danses ou encore les contes traditionnels font partie du patrimoine vivant. Cependant, il est important de garder des traces pour qu'il ne soit pas perdu. Nous nous interrogerons donc sur la place des musiques traditionnelles dans le paysage français, ainsi que son histoire. Par ailleurs, l'on se demandera comment est-il possible d'archiver l'oralité, quand ces réflexions sont apparues et avec quels moyens produit-on des documents qui illustrent la diversité musicale de la France.

### A. Des musiques et danses de tradition orale...

La musique traditionnelle est composée d'airs et chansons qui ont toujours existé. Elle est de tradition orale, c'est-à-dire qu'elle se transmet de génération en génération et de bouche à oreille. C'est un patrimoine qui est vivant car il n'est pas resté figé dans une époque ou un lieu. Les airs évoluent, tout comme les pratiques. Les traditions sont donc également humaines. Elles n'ont pas vocation à rester enfermées sous une cloche de verre pour continuer à exister : ce sont des gens qui chantent, jouent d'un instrument, dansent. Une tradition orale n'a pas de but si elle n'est pas partagée. Par ailleurs, on peut remarquer que la notion de patrimoine est en lien avec la musique de tradition orale. En effet, le concept de patrimoine culturel immatériel est ici très important, ce que l'on peut observer dans la convention pour la sauvegarde du PCI de l'Unesco adoptée en 2003 :

On entend par « patrimoine culturel immatériel » pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction

avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine<sup>8</sup>.

La musique de tradition orale a une origine ancienne, à un moment où elle n'était pas traditionnelle, mais quotidienne. En effet, on chante et joue depuis l'Ancien Régime à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Ainsi, « une chanson collectée dans les années 1980 a pu circuler de bouche à oreille à travers plusieurs milliers de voix »<sup>10</sup>. Cependant, il n'y a pas beaucoup d'échanges entre les régions et même entre les villages. Ainsi, même si toutes les musiques relèvent de la tradition orale, les chants des différentes régions ont leurs spécificités propres. C'est également le cas dans une seule et même région. Par exemple, les musiques de Basse-Bretagne (est) et de Haute-Bretagne (ouest) sont différentes, tant par la langue que par les airs ou les thématiques chantées. En outre, cela se ressent dans les titres des airs car beaucoup empruntent leur nom à une localité, comme le rond de Saint-Vincent<sup>11</sup> par exemple. De ce fait, La musique fait partie intégrante de la vie pendant l'Ancien Régime et jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Elle structure les activités durant la journée, mais accompagne aussi les moments importants de la vie. Ainsi, les chants sont pour la plupart originaires de régions rurales car de nombreux airs sont chantés à l'occasion des travaux agricoles. On chante quand on garde les animaux, lors des labours et des moissons ou encore à l'occasion de la récolte des fruits<sup>13</sup>. D'autres activités quotidiennes sont marquées par la musique, l'entretien

---

<sup>8</sup> Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Dispositions générales, Article 2 : Définition, URL : <https://ich.unesco.org/fr/convention#part1> (consulté le 13/05/2025).

<sup>9</sup> BOUTHILLIER (Robert), *Dastum, la maison des sources*, op. cit.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> De Saint-Vincent-sur-Oust dans le Morbihan en Bretagne.

<sup>12</sup> GUILLOREL (Eva), *La complainte et la plainte*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>13</sup> RADIOYES (Louisette), *Traditions et chansons de Haute-Bretagne. Volume 1 : le répertoire de Saint-Congard et ses environs : 1962-1970*, Aix-en-Provence, Edisud, CNRS, 1995, p. 25-30.

du linge (buées et fouleries)<sup>14</sup>. Les artisans chantent aussi lors de leurs travaux. Les fêtes sont l'occasion de se rassembler, et donc de chanter. C'est le cas pour les cérémonies religieuses, comme Noël, Pâques et les fêtes de saints locaux lors des pardons<sup>15</sup>. Les moments importants d'une vie sont également célébrés en chanson. C'est notamment le cas pour les noces. En effet, les mariages en campagne sont importants et sont l'occasion de rassembler un village. Chaque étape de la noce est mise en musique, des fiançailles au lendemain de la nuit de noce en passant par la cérémonie de mariage et le repas<sup>16</sup>. Ainsi, les chansons se transmettent de génération en génération dans le cercle familial mais également lors des rassemblements.

Cependant, ces traditions se perdent peu à peu à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le travail aux champs se modernise et s'organise. Les machines font leur apparition et le travail collectif qui donnait l'occasion de chanter disparaît peu à peu. Par ailleurs, les moyens d'écouter de la musique se démocratisent. En effet, l'avènement de la radio et du disque permet de consommer des chansons différemment<sup>17</sup>. Les échanges avec d'autres aires géographiques sont plus fréquents et la population n'est plus la même qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Les jeunes générations quittent les campagnes et ne sont plus immergées dans la culture locale. En outre, des groupes folkloriques se créent dans l'entre-deux-guerres. Ces cercles sont les premières structures à s'intéresser au patrimoine oral et à le faire vivre hors des cercles familiaux<sup>18</sup>.

Les musiques traditionnelles reviennent sur le devant de la scène dans les années 1960-1970. C'est ce qu'on appelle le *revival*. Plusieurs facteurs expliquent ce revirement des populations vers leur culture. Le contexte politique de l'époque a joué un rôle important pour les mouvements

---

<sup>14</sup> *Ibid*, p. 30-31.

<sup>15</sup> *Ibid*, p. 33-36.

<sup>16</sup> *Ibid*, p. 38-48.

<sup>17</sup> RADIOYES (Louissette), *Traditions et chansons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 68-69.

<sup>18</sup> SIX (Manon), sous la dir. de, *Celtique ?* Rennes, Musée de Bretagne, 2022, p. 153.

revivalistes. Nous sommes dans une ère post-Mai 68<sup>19</sup> où les revendications politiques se font plus fortes, surtout pour les nouvelles générations. Les syndicats ont également des objectifs qui rejoignent ceux du *revival* comme la CFDT et son slogan « Vivre et travailler au pays »<sup>20</sup>. Au niveau musical, on remarque l'influence grandissante du folk américain. Ce nouveau style influence les chanteurs pour s'intéresser aux musiques de tradition orale. C'est le cas par exemple d'Alan Stivell, un chanteur qui mélange la musique bretonne et des influences pop. L'un des points d'orgue du *revival* est son concert à l'Olympia<sup>21</sup>, ce qui est marquant car cela montre que les musiques traditionnelles peuvent être à la mode et partagées au-delà d'un seul territoire. En Bretagne, le fest-noz refait son apparition en passant « de la cour de la ferme à la salle municipale »<sup>22</sup>. Ainsi, on prend conscience de l'importance de ce patrimoine. Finalement, « le revival des années 1970 est un véritable mouvement populaire qui voit une génération rêver son avenir »<sup>23</sup>.

De plus, l'Unesco a reconnu la musique de tradition orale en France en inscrivant le fest-noz sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité le 5 décembre 2012<sup>24</sup>. En fait, il y a des réflexions autour de l'articulation entre PCI et traditions orales dès l'adoption de la convention pour la sauvegarde du PCI en 2003. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu, notamment les Assises nationales des musiques et danses traditionnelles organisées par la FAMDT en 2007<sup>25</sup>. L'inscription est

---

<sup>19</sup> GIANNATTASIO (Francesco), « « Si le folklore musical existe, alors il est vivant ; s'il est vivant, alors il est normal qu'il meure » », *In Situ. Revue des patrimoines*, 2024, n°54.

<sup>20</sup> SIX (Manon), sous la dir. de, *Celtique ? op. cit.* p. 159.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>24</sup> PASDELOUP (Marion), *Les archives, supports du patrimoine culturel immatériel ? Fest-Noz breton, labellisation Unesco et conservation des traces (2003-2012)*, Université Angers, Angers, 2015.

<sup>25</sup> GASNAULT (François), « Mouvement revivaliste et patrimoine culturel immatériel : appropriation ou évitement ? », *In Situ. Revue des patrimoines*, 2017, n°33.

un processus sur le temps long commencé en 2009. Cela a permis la mise en valeur des traditions orales en engageant des réflexions dans d'autres régions de France, comme en Bourgogne ou en Auvergne<sup>26</sup>. L'appropriation de la notion de PCI marque un nouveau tournant pour la musique de tradition orale où l'on remarque un processus de patrimonialisation. En outre, de nombreuses traditions orales sont inscrites sur la liste du PCI en France.

## B. ...qui sont archivées

Les traditions populaires sont avant tout orales. Ainsi, les musiques, chansons ou contes se transmettent peu à l'écrit. De ce fait, il n'y a pas de documents papier. La production de documents fait donc partie d'une démarche et les archives sont produites à partir d'un besoin tant pour la recherche que pour les musiciens et chanteurs. Par conséquent, les documents produits sont destinés à être conservés.

Au-delà de la transmission, les archives n'ont pas besoin de faire preuve. En effet, les œuvres de tradition orale n'ont pour la plupart pas d'auteur connu. Elles font partie du patrimoine car les airs sont transmis depuis des siècles. Ainsi, il n'y a pas de droits d'auteur qui s'appliquent sur ces œuvres<sup>27</sup>, les chansons étant seulement reprises par de nouveaux interprètes. De plus, malgré une professionnalisation progressive des musiciens<sup>28</sup>, ils sont pour la plupart amateurs. Ils jouent et collectent sur leur temps libre, ils n'ont donc pas besoin de faire valoir leurs droits. Ainsi, il est rappelé sur le site de Dastum, une association qui collecte et conserve

---

<sup>26</sup> GASNAULT (François), « Mouvement revivaliste et patrimoine culturel immatériel : appropriation ou évitement ? », *op. cit.*

<sup>27</sup> MARCADE (Claire), Commission Documentation de la FAMDT, *Traitemet documentaire des archives sonores, inédites, Guide des bonnes pratiques*, Nantes, Éditions FAMDT, 2014, URL : <https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2022/02/PCI-traitement-documentaire-des-archives-sonores-guide-des-bonnes-pratiques-2014-1.pdf> (consulté le 02/05/2025).

<sup>28</sup> BOUTHILLIER (Robert), *Dastum, la maison des sources*, *op. cit.*

le patrimoine oral en Bretagne, que les airs et chansons peuvent être librement interprétés mais qu'il n'est pas possible de reprendre tels quels les enregistrements<sup>29</sup>.

Pour produire des documents il faut d'abord collecter de la matière. Cette démarche a toujours été liée aux traditions orales : c'est ce que l'on appelle du collectage. Selon Florence Descamps<sup>30</sup>, c'est un terme à la frontière entre l'archivage et la collecte. L'idée d'organisation et de rationalisation est donc mise en avant. La notion de terrain est aussi importante. Le collecteur est au plus près des acteurs, dans une dimension territoriale. Par ailleurs, la notion de patrimoine est primordiale car on collecte pour conserver et transmettre<sup>31</sup>. Le collectage est un moyen efficace d'obtenir du matériel musical. Le collecteur se rend chez une personne pour écouter ce qu'elle a à lui dire, chanter ou jouer. A la différence d'un témoignage, un collectage est à double sens. C'est un échange entre un témoin qui partage son répertoire et l'enquêteur qui le reçoit. Leur but est de recueillir des musiques et chansons traditionnelles.

L'archivage des musiques traditionnelles remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, « les folkloristes inventent les premières formes de patrimonialisation d'une culture musicale de l'oralité »<sup>32</sup>. Ils étudient les sociétés rurales en France dont les traditions orales sont partie intégrante. Ce sont des personnes aisées et leur but est de publier pour leurs pairs<sup>33</sup>. Ils ont une idée romantique du paysan, considéré comme pur et le dernier rempart contre la modernité. Ainsi, le but de ces folkloristes est de sauvegarder les traditions orales qui, selon eux, sont en train de disparaître. Les folkloristes

<sup>29</sup> Dastumédia, page « Bienvenue sur Dastumédia ! » : <https://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?aloId=27432&page=alo&cid=1129> (consulté le 29/04/2025).

<sup>30</sup> DESCAMPS (Florence), « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 2006, n° 28.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> CHARLES-DOMINIQUE (LUC), « « Bien sûr, les personnes âgées doivent en règle générale être interrogées en priorité. » », *In Situ. Revue des patrimoines*, 2024, n° 54.

<sup>33</sup> GUEBLEZ (Ronan) dans, *Dastum, la maison des sources*, op. cit.

ont une « vision apocalyptique de l'histoire » selon l'expression de Daniel Fabre<sup>34</sup> et c'est pour cela qu'ils interrogent d'abord les anciens. C'est le « paradigme du dernier »<sup>35</sup>. Les folkloristes du XIX<sup>e</sup> siècle sont les premiers ethnomusicologues. L'ethnomusicologie est une science humaine qui étudie les rapports entre la musique et les sociétés humaines<sup>36</sup>. Ce sont donc les ethnomusicologues qui collectent en premier pour leur travail de recherche. De nombreuses collectes ont eu lieu dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. On peut citer le travail de Claudie Marcel-Dubois en Basse-Bretagne en 1939<sup>37</sup>.

Les ethnomusicologues et les folkloristes collectent des musiques, des chansons des airs auprès de chanteurs ou musiciens. Par ailleurs, certains abbés s'intéressent au collectage des musiques de tradition orale, surtout en Bretagne au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils collectent des chants, comme dans le Vannetais<sup>38</sup>. L'abbé Jean-Marie Elain a par exemple collecté de nombreuses chansons dans les années 1930 dans le Morbihan. Le résultat de son collectage est connu grâce à la publication des chants dans le bulletin paroissial de Pluherlin (Morbihan) et à son travail minutieux<sup>39</sup>.

Les musiciens eux-mêmes commencent à collecter dans les années 1960-1970. Ce sont des jeunes musiciens qui cherchent à se constituer un répertoire<sup>40</sup>. Selon Jean-Jacques Casteret, ils sont dans un « entre-deux-mondes »<sup>41</sup> à la fois géographique et temporel. Ils ont le sentiment que les

---

<sup>34</sup> Cité dans « "Bien sûr, les personnes âgées doivent en règle générale être interrogées en priorité." », *op. cit.*

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> NATTIEZ (Jean-Jacques), « Ethnologie, ethnomusicologie », *Encyclopædia Universalis*, URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ethnologie-ethnomusicologie/> (consulté le 29/04/2025).

<sup>37</sup> Calafat (Marie-Charlotte), « La collection de disques édités du Mucem, un bel héritage aujourd'hui valorisé », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 2020, n° 46, p. 132-138.

<sup>38</sup> Gueblez (Ronan) dans, *Dastum, la maison des sources*, *op. cit.*

<sup>39</sup> *Chants traditionnels de Pluherlin collectés par l'abbé Elain*, Redon, éd GCBPV, 2002.

<sup>40</sup> Morel (Vincent) dans, *Dastum, la maison des sources*, *op. cit.*

<sup>41</sup> Castéret (Jean-Jacques), « En mode REC[ORD] », *In Situ. Revue des patrimoines*, 2024, n° 54.

pratiques qu'ils ont connues enfant sont en train de disparaître<sup>42</sup>. Ce renouveau du collectage est porté par le contexte socio-culturel de l'époque. Les idées de Mai 68 de « reconnaissance des cultures minoritaires et des musiques populaires opprimées par le capitalisme »<sup>43</sup> sont mises en avant. De plus, comme on a pu le voir, les années 1970 sont très importantes pour la musique traditionnelle avec le *revival* des musiques de tradition orale. Le revivalisme est en fait surtout passé par le collectage. Encore maintenant on s'interroge sur la fin des musiques de tradition orale. Les collectages continuent mais les porteurs de tradition vieillissent. C'est une réflexion qui anime tous les enquêteurs, que ce soient les folkloristes au XIX<sup>e</sup> siècle ou les jeunes musiciens à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il y a un sentiment d'urgence alors que les traditions orales ne sont pas prêtes à disparaître. Ce sont seulement les pratiques évoluent car les musiciens peuvent maintenant se constituer un répertoire en allant chercher des archives sonores en ligne et non pas en faisant la démarche de collecter. Selon Robert Bouthillier, on devient consommateur et non pas acteur comme cela pouvait être le cas dans les années 1970<sup>44</sup>.

Les documents archivés produits par les collecteurs sont à la fois écrits et sonores. En effet, les collectages effectués au XIX<sup>e</sup> siècle sont retranscrits sur des partitions avec les paroles de la musique<sup>45</sup>. Il est possible d'enregistrer des sons depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle avec des techniques qui ont évolué au fil du temps. Les premiers enregistrements ont été réalisés sur des rouleaux de cire<sup>46</sup>. Ceux-ci sont assez petits et notamment utilisés par des bourgeois<sup>47</sup>. Aujourd'hui très rares, ils étaient assez

---

42 Castéret (Jean-Jacques), « En mode REC[ORD] », *op. cit.*

43 Vassalo (Marthe) dans, *Dastum, la maison des sources*, *op. cit.*

44 Bouthillier (Robert) dans, *Dastum, la maison des sources*, *op. cit.*

45 *Chants traditionnels de Pluherlin*, *op. cit.*

46 Vassalo (Marthe) dans, *Dastum, la maison des sources*, *op. cit.*

47 *Ibid.*

accessibles à l'époque. Ils sont rapidement tombés en désuétude avec l'apparition du disque<sup>48</sup>.



Figure 1 : Phonographe à cylindre (rouleau de cire), collection Charles Cros, 1903, Bibliothèque nationale de France, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550094295>.

L'enregistrement sur bandes magnétiques s'est ensuite développé dans les années 1960-1970. Cependant, le matériel est lourd à transporter et à installer. La machine est imposante et cela peut être intimidant pour les personnes collectées.



Figure 2 : enregistreur sur bandes magnétiques, GCBPV, dépôt 2017-508, fiche de collectage n°27 (détail), Albert Noblet, 1966.

48 Vassalo (Marthe) dans, *Dastum, la maison des sources*, op. cit.

La cassette apparaît dans les années 1970-1980. C'est une révolution car l'appareil est petit, facilement transportable et discret. Cependant, la qualité des enregistrements est moins bonne qu'avec les bandes magnétiques<sup>49</sup>. Aujourd'hui, les enregistrements peuvent être numériques.

Par ailleurs, il existe de nombreux documents papier qui complètent les enregistrements sonores. Certains collecteurs prennent des notes parallèlement à l'enregistrement. C'est le cas de Michel Valière, un ethnologue qui a beaucoup collecté dans la Vienne des années 1960 aux années 2000. Il a recueilli des documents lors de ses collectages, mais il a également produit des notes de terrain et des photographies<sup>50</sup>. Chaque collecteur a une façon différente de documenter ses enregistrements mais ces informations sont utiles pour pouvoir archiver correctement les documents sonores.

Le collectage d'un individu à un autre n'est pas le seul moyen d'archiver les traditions orales, il y a aussi les captations. En effet, de nombreux bals, concours ou rassemblements sont enregistrés. Ils nous communiquent des informations qui sont différentes des collectages car le contexte n'est pas le même. Dans un air capté en direct, il y a une ambiance qui ne peut pas être retranscrite dans un enregistrement de collectage, qui est plus intime.

De plus, les musiques traditionnelles peuvent être éditées. En effet, de nombreux chants issus de collectages ou de captation ont fait l'objet d'édition en vinyle, cassette ou CD. Ces éditions sont toujours intéressantes, car elles peuvent contenir des livrets explicatifs. De nombreuses associations ont publié certains de leurs fonds, notamment avant la numérisation et la diffusion des archives sur Internet. Dastum notamment a publié de nombreux enregistrements dans différentes collections, comme celle des *grands interprètes de Bretagne*, ou *la Bretagne*

---

<sup>49</sup> VASSALO (Marthe) dans, *Dastum, la maison des sources*, op. cit.

<sup>50</sup> CAROUGE (Pierre), « Le revivaliste et ses sources », *In Situ. Revue des patrimoines*, 2024, n° 54.

*des Pays* en CD<sup>51</sup> ou la collection *Chanteurs et musiciens de Bretagne* sortie en cassettes et aujourd’hui en accès libre sur internet<sup>52</sup>. Il existe également des recueils de musiques de plusieurs régions, comme l'*anthologie des musiques traditionnelles de France*, un coffret de 10 CD conçu par Guillaume Veillet<sup>53</sup>. Le MuCEM possède également une collection de disques édités<sup>54</sup>.

Ainsi, les musiques de tradition orale existent depuis plusieurs siècles et continuent de circuler encore aujourd’hui, notamment grâce au mouvement revivaliste des années 1970. Des archives ont donc été produites pour conserver ces airs traditionnels. Ces documents, surtout sonores, ont été collectés à la fois par des universitaires et des musiciens en quête de répertoire. Ils sont conservés dans de nombreux centres d’archives, à la fois publics et privés.

---

<sup>51</sup> Dastum, « les éditions Dastum, collections », URL : <https://www.dastum.bzh/editions/> (consulté le 15/05/2025)

<sup>52</sup> Dastumédia, « La collection « Chanteurs et musiciens de Bretagne » en accès libre », URL : <https://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?aloId=351690&page=alo&cid=1779> (consulté le 15/05/2025)

<sup>53</sup> Bensignor (François), « France : une anthologie des musiques traditionnelles », *Hommes & Migrations*, 2010, 1283, n° 1, p. 190-195.

<sup>54</sup> Calafat (Marie-Charlotte), « La collection de disques édités du Mucem, un bel héritage aujourd’hui valorisé », *op. cit.*

## II. DIFFERENTS CENTRES DE CONSERVATION, DIFFERENTS OBJECTIFS

Les archives sonores illustrent la diversité de la musique de tradition orale. Ainsi, ce patrimoine est devenu accessible au plus grand nombre. Les archives sonores sont dispersées dans de nombreux services partout en France. Si certains sont ancrés dans leur territoire, d'autres sont à vocation nationale. Ainsi, qui possède ces documents ? Comment sont-ils archivés et dans quel but ?

### A. Des institutions publiques

L'accueil d'archives sonores est une démarche. En effet, ces documents sont pour la plupart privés, leur collecte est donc un choix du service d'archives. Les musiques de tradition orale étant fermement inscrites dans un territoire, les services mettent en avant l'identité de leur région. C'est notamment le cas pour les services d'archives départementaux.

Il nous faut d'abord nous intéresser au cadre réglementaire de la conservation de ces documents. Les archives sonores sont classées dans la série AV des Archives départementales. Cette série a été créée en 1986 par note AD 7119/1649, d'abord comme une cote de rangement<sup>55</sup>. Il s'agissait de regrouper les documents sonores et audiovisuels pour améliorer leur conservation. Cependant, il a été décidé de transformer cette série en cote intellectuelle, de manière à harmoniser les pratiques<sup>56</sup>. Cette cotation s'applique aux « documents sonores et audiovisuels isolés »<sup>57</sup>, mais également « aux fonds ou collections composés exclusivement ou presque exclusivement de documents sonores et audiovisuels [...] d'origine

---

<sup>55</sup> Circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998, *Instruction sur le classement et la cotation dans les services d'archives départementales*, p. 65.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> *Ibid.*

privée »<sup>58</sup>. Les pièces isolées doivent être classées dans les sous-séries 1 AV à 7 AV en fonction de leur support. Chaque fonds entré par voie extraordinaire constitue une sous-série à partir de la cote 11 AV<sup>59</sup>. De nombreux services d'archives départementaux possèdent des fonds dans la série AV. Peu, cependant, conservent des musiques de traditions orales. Nous citerons deux services parmi d'autres qui se distinguent par la richesse de leurs fonds. Ainsi, les Archives départementales de la Vienne ont un important fonds d'archives sonores. Ce sont des collectages de musique traditionnelle enregistrés par Michel Valière, un ethnologue. Il a collecté de 1965 au début des années 2000, dans la Vienne, mais aussi dans d'autres départements comme l'Hérault. Après des collectages assez ponctuels, Michel Valière change d'approche en 1972, où il réalise des longues séries d'enregistrements avec une seule personne dans une perspective plus universitaire<sup>60</sup>. En 2015, il a décidé de faire don de ces archives aux Archives départementales, des enregistrements sonores, mais aussi des photographies et des documents écrits. Cela correspond à 1947 enregistrements et 30 ml de documents papier. Des lots ont été constitués et envoyés au fur et à mesure aux archives pour que les documents soient numérisés, de 2017 à 2020. Ce fonds est conservé dans la sous-série 11 AV. Les Archives départementales du Morbihan possèdent également des fonds de musique traditionnelle. En effet, le pôle « Patrimoine oral breton » géré par André Le Meut s'occupe des archives sonores, mais aussi orales et manuscrites. Ces archives manuscrites ont fait l'objet d'édition, dans trois ouvrages qui mettent en avant des collectages des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>61</sup>. Il y a principalement deux fonds importants concernant la musique et les traditions bretonnes. Il y a tout d'abord celui de Gabriel

<sup>58</sup> Circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998, *op. cit.*

<sup>59</sup> *Ibid*, p. 66-67.

<sup>60</sup> CAROUGE (Pierre), « Le revivaliste et ses sources », *op. cit.*

<sup>61</sup> ARMAGNAC DE CASTANET (Christine-Rose), *Servir l'identité bretonne et le service d'archives départementales du Morbihan du début du XXe siècle jusqu'aux années 2010*, Mémoire de Master 1 Archives, Angers, 2014, témoignage de M. André Le Meut, p. 97.

Lédan, un sonorisateur qui a enregistré des pardons, des kermesses ou encore des comices agricoles. C'est un fonds intéressant car, à la différence des collectages, les musiques ont été enregistrées dans des situations quotidiennes. Ces enregistrements ont été effectués entre 1952 et 1996, sur bandes et sur cassettes<sup>62</sup>. Les archives sont entrées aux archives départementales par don en 2007 et ont été numérisées entre 2006 et 2007. Le fonds a été numérisé dans un format WAV pour la conservation, puis converties en format MP3 pour la mise à disposition du public<sup>63</sup>. Le fonds est disponible dans la sous série 11 AV et les documents numérisés dans la sous-série 11 NUM<sup>64</sup>. Par ailleurs, les archives de Radio Bro Gwened ont été versées aux archives, dans la sous-série 12 AV. Les enregistrements contiennent des chansons, mais également des interviews. Cela correspond à des milliers d'heures d'écoute, précieuses pour l'étude du patrimoine oral du pays vannetais.

D'autres institutions peuvent recueillir des enregistrements sonores de musiques traditionnelles, comme des musées ou des bibliothèques. Ces fonds font partie intégrante de leur histoire, pour le MuCEM comme pour la BnF.

Les fonds sonores du MuCEM sont hérités du MNATP (Musée national des arts et traditions populaires). Ce musée a été fondé en 1937, sur la base du musée d'ethnographie du Trocadéro. En effet, celui-ci fut scindé en deux musées : le musée de l'Homme qui se concentre sur l'ethnologie exotique et le MNATP<sup>65</sup>, dont la direction est attribuée à Georges-Henri Rivière.

---

<sup>62</sup> Répertoire numérique détaillé, 11 NUM, Fonds des archives sonores de Gabriel Lédan, rédigé par Estelle Oliviero et André Le Meut, URL : [https://rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/archives/fonds/FRAD056\\_000011Num/view:fonds](https://rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/archives/fonds/FRAD056_000011Num/view:fonds) (consulté le 12/05/2025).

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> Inventaire, Collections du musée national des arts et traditions populaires, Gestion et valorisation, URL : [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_050630](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_050630) (consulté le 12/05/2025)

L'objectif du musée est alors de mettre en avant les cultures populaires françaises, à travers des expositions et la recherche. De nombreuses enquêtes de terrain ont été réalisées par le musée, comme l'enquête sur le folklore musical en Basse-Bretagne en 1937-1939. De plus, en 1966, le MNATP s'associe avec le CNRS et la Direction des Musées de France pour créer le Centre d'ethnologie française, un laboratoire scientifique pour les ethnologues<sup>66</sup>. Par ailleurs, le musée était situé dans le palais de Chaillot, mais il fut transféré dans un bâtiment dans le bois de Boulogne en 1969. Ce bâtiment peut accueillir les collections et le centre de documentation avec la phonothèque<sup>67</sup>. Cependant, en 2000, à cause d'une baisse de fréquentation, il est décidé de transférer le musée à Marseille et de le nommer Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, qui ouvre en 2005. Par conséquent, il a fallu déménager les collections entre Paris et Marseille. 1,5 km linéaires d'archives étaient conservés au MNATP<sup>68</sup>. Il y avait aussi de nombreuses archives sonores avec environ 45 000 enregistrements inédits (5000 bandes et près de 5000 disques) et 10 000 heures d'enregistrement audiovisuel, conservés au département d'ethnologie et dans la phonothèque. Par ailleurs, un fichier documentaire était également tenu avec des entrées thématiques et géographiques. Il « reprend, pour chaque item, les informations documentaires consignées sur registre d'entrée des collections »<sup>69</sup>. Un numéro d'identification est attribué (année d'entrée/numéro de lot/numéro de l'item dans la collection) pour chaque item. Ces registres ont été informatisés lors du déménagement. En 2011, les fonds ont été recensés pour distinguer les archives historiques à verser aux Archives nationales et les archives « intermédiaires » destinées

---

<sup>66</sup> Inventaire, Collections du musée national des arts et traditions populaires, Gestion et valorisation, URL : [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_050630](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_050630) (consulté le 12/05/2025)

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> RIVALE (Pascal), « Des Sablons à Pierrefitte, du Musée aux Archives », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 2020, 46.

<sup>69</sup> *Ibid.*

au MuCEM<sup>70</sup>. Ainsi, les archives ont été réparties par service producteur puis classées par typologie de support. Les archivistes chargés de ce déménagement ont tenté de respecter le mode de classement original, mais de nombreux agents étaient déjà partis<sup>71</sup>. De plus, chaque fonds est accompagné d'un instrument de recherche. Après cet inventaire, les transferts ont commencé, en 2013. Les documents confiés au MuCEM sont les documents concernant l'activité muséographique, les archives courantes et intermédiaires et les fonds privés. Une partie des archives historiques y ont été déposées pour les numériser afin d'être versées aux Archives nationales<sup>72</sup>. Le fonds de la phonothèque ainsi numérisé est arrivé en cinq versements (20130007, 20130008, 20130009, 20130043 et 20130520) à Paris. Ce fonds est composé d'enregistrements sonores, des collections « issues des enquêtes de terrain ethnomusicologiques menées par les chercheurs de l'institution »<sup>73</sup>, des disques à gravure directe utilisés avec les bandes et toutes les autres bandes conservées par le musée. Deux autres versements ont été effectués pour les archives écrites. Quelques fonds ont été numérisés, comme les enquêtes ethnographiques, avec à la fois les enregistrements sonores et les photographies ainsi que la documentation qui les illustre<sup>74</sup>. De plus, le MuCEM possède une copie numérique de ces archives. Le musée possède également des enregistrements sonores inédits et édités, avec plus de 8000 disques. Ce sont des éditions de musiques traditionnelles pour la plupart, issues de la phonothèque du MNATP<sup>75</sup>. Pour gérer ces archives, un portail documentaire a été mis en place pour les personnels et les visiteurs, en utilisant à la fois

---

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> RIVALE (Pascal), « Des Sablons à Pierrefitte, du Musée aux Archives », *op. cit.*

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> CALAFAT (Marie-Charlotte), « La collection de disques édités du Mucem », *op. cit.*

un système de gestion des bibliothèques et un système d'information archivistique<sup>76</sup>.

Par ailleurs, la Bibliothèque nationale de France possède une large collection d'archives sonores au sein du département son, vidéo et multimédia. Deux typologies de documents sont à distinguer : les documents édités et les documents inédits<sup>77</sup>. En effet, les documents édités entrent à la BNF par le dépôt légal, c'est-à-dire « l'obligation pour tout éditeur, imprimeur, producteur, importateur, de déposer chaque document qu'il édite, imprime, produit ou importe, auprès de l'organisme habilité à recevoir le dépôt en fonction de la nature du document »<sup>78</sup>. Par conséquent, depuis la loi introduisant le dépôt légal des phonogrammes en date du 19 mai 1925<sup>79</sup>, chaque phonogramme, vidéogramme, logiciel, base de données et jeux vidéo édité doit être déposé à la Bnf. Certains fonds privés d'archives sonores édités peuvent aussi entrer à la Bnf sans passer par le dépôt légal, avec des dons d'archives sonores, des archives orales produites par la BNF, des collectes de terrain, des fonds d'archives personnelles et des fonds musicaux comme des discothèques personnelles<sup>80</sup>. En outre, les documents inédits peuvent entrer de plusieurs manières, par don ou par acquisition. Des fonds sonores antérieurs à la création du département sont également conservés à la Bnf. C'est le cas des collections des Archives de la Parole, du Musée de la parole et du geste et de la Phonothèque nationale. Les Archives de la Parole sont créées en 1911 à la Sorbonne dans une

---

<sup>76</sup> MuCEM, « Explorez les collections », URL : <https://www.mucem.org/collections/explorez-les-collections> (consulté le 12/05/2025).

<sup>77</sup> CORDEREIX (Pascal), « Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France », *Le Temps des médias*, 2005, n° 2.

<sup>78</sup> BnF, « Qu'est-ce que le dépôt légal » URL : <https://www.bnf.fr/fr/quest-ce-que-le-depot-legal> (consulté le 12/05/2025).

<sup>79</sup> BnF, « Le dépôt légal des collections sonores, vidéo et multimédia », URL : <https://www.bnf.fr/fr/le-depot-legal-des-collections-sonores-video-et-multimedia> (consulté le 12/05/2025).

<sup>80</sup> *Ibid.*

perspective d'histoire de la langue. En 1927, les Archives deviennent le Musée de la Parole et du Geste. La Phonothèque nationale est créée en 1938 pour accueillir le dépôt légal. En 1953, le musée cesse ses activités et ses collections sont intégrées à la Phonothèque Nationale<sup>81</sup>. De ce fait, même si les musiques traditionnelles ne sont pas au centre des collections, le dépôt légal permet d'avoir une vision claire de la publication de ces œuvres de tradition orale. En effet, le dépôt légal des phonogrammes représente aujourd'hui « plus de 600 000 références discographiques qui ont été déposées de 1940 à nos jours »<sup>82</sup>.

Ainsi, les musiques de traditions orales sont conservées dans certains centres d'archives publics, à la fois des archives départementales, le MuCEM ou la BnF, mais également ponctuellement dans de nombreux lieux de conservation, archives, bibliothèques et musées. Les enregistrements archivés participent à la compréhension et la valorisation d'un territoire, mais aussi d'une institution.

## B. De nombreuses associations

Les musiques traditionnelles sont ancrées localement et les personnes qui les font vivre sont souvent organisées en associations. Celles-ci s'occupent également des archives qu'on peut leur confier.

La myriade d'associations défendant les traditions orales a besoin de structure pour pouvoir mettre en commun les pratiques et problématiques qu'elles peuvent rencontrer. De ce fait, de nombreuses structures font partie de la FAMDT. Née en 1985, la Fédération des acteurs et actrices de musiques et danses traditionnelles a pour objectif de coordonner et développer un réseau d'associations qui recueille et met en avant les

---

<sup>81</sup> CORDEREIX (Pascal), « Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel », *op. cit.*

<sup>82</sup> CORDEREIX (Pascal), « Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel », *op. cit.*

musiques de tradition orale partout en France<sup>83</sup>. Le projet s'est forgé autour des centres de musique traditionnelle (CMT) implantés en région. Ce sont des associations qui ont été fédérées par la FAMDT<sup>84</sup>. Aujourd'hui, on dénombre 210 associations<sup>85</sup>, un important maillage territorial des associations en lien avec la musique traditionnelle. Trois axes sont développés dans les actions de la FAMDT<sup>86</sup>. Tout d'abord, l'accent est mis sur la collecte et la documentation des musiques traditionnelles dans toute la France. Une commission documentation est créée en 1990 pour mettre en commun et harmoniser les pratiques de collecte et de traitement des archives sonores. Ainsi, un *Guide des bonnes pratiques pour le traitement documentaire des archives sonores* est édité en 1994 et repris depuis, en 2001 et 2014. Par ailleurs, le Portail du patrimoine oral mis en ligne en 2011 met en avant les fonds sonores des différentes associations. Les bases de données des centres de ressources sont moissonnées via le protocole OAI-PMH. Aujourd'hui, le patrimoine oral de dix territoires est disponible dans ce portail : l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, l'Occitanie, le Limousin, la Bretagne, la Normandie, la Bourgogne, le Poitou-Charentes et la Catalogne française<sup>87</sup>. Le spectacle vivant est également un axe important à la FAMDT. En effet, de nombreuses compagnies et associations qui mettent en place des créations contemporaines à partir d'œuvres de tradition orale font partie de la FAMDT. L'accent est également mis sur la transmission et la formation.

La fédération est structurée autour d'un conseil d'administration<sup>88</sup>. C'est celui-ci qui prend les décisions. Il est composé de deux conseils : le collège

---

<sup>83</sup> MARCADE (Claire), Traitement documentaire des archives sonores inédites, op. cit. p. 8.

<sup>84</sup> FAMDT, « Vie associative », URL : <https://www.famdt.com/federation/vie-associative/> (consulté le 12/05/2025)

<sup>85</sup> FAMDT, « Nos adhérents », URL : <https://www.famdt.com/adherents/nos-adherents/> (consulté le 12/05/2025)

<sup>86</sup> MARCADE (Claire), Traitement documentaire des archives sonores inédites, op. cit. p. 8.

<sup>87</sup> Portail du patrimoine oral, « les structures contributrices », URL : <https://modal-media.com/portail-patrimoine-oral/> (consulté le 15/05/2025).

<sup>88</sup> FAMDT, « Vie associative », op. cit.

des structures et le collège des relais territoriaux. Ces relais territoriaux permettent à la FAMDT de faire le lien entre les structures locales et la fédération, de soutenir les initiatives locales, de dialoguer avec les collectivités (régions, départements, villes) mais aussi les DRAC<sup>89</sup>. Ces associations permettent également à la FAMDT d'être représentée dans les régions. Au départ, ce collège regroupait les CMT mis en place par l'Etat dans les années 1980. Cependant, certains CMT ont disparu au fil des ans et la fédération a changé ses statuts en 2016 pour créer des « relais territoriaux » qui ne sont pas tous des CMT. Aujourd'hui, il y a dix associations relais répartis sur toute la France<sup>90</sup> :

- l'AMTA (Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne)
- le CMTRA (Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes)
- le CRMTL (Centre Régional des Musiques Traditionnelles du Limousin)
- Dastum (Archives du patrimoine oral de Bretagne)
- La Loure (Musiques et traditions orales de Normandie)
- la Maison du patrimoine orale de Bourgogne
- l'UPCP-Métive (Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée)
- Herri Soinu au Pays-Basque
- l'association Villes des musiques du monde en Île-de-France
- le PRMA (Pôle régional des musiques actuelles) à La Réunion
- Hart Brut, compagnie en Béarn
- la coopérative Sirventés (coopérative d'artistes et de techniciens du spectacle vivant) en Occitanie
- le Nouveau Pavillon (scène de musique « trad'actuelles »<sup>91</sup>) à Nantes.

---

<sup>89</sup> FAMDT, « Vie associative », *op. cit.*

<sup>90</sup> FAMDT, « Vie associative », *op. cit.*

<sup>91</sup> Le Nouveau Pavillon, « page d'accueil », URL : <https://lenouveaupavillon.com/> (consulté le 12/05/2025).

Toutes ces associations poursuivent des objectifs différents mais tous en lien avec la sauvegarde des musiques de tradition orale. En effet, certaines se concentrent sur la collecte et la sauvegarde de la musique traditionnelle, à travers les archives sonores par exemple. D'autres mettent l'accent sur la création de nouvelles formes d'expression à travers la tradition orale. Ces relais territoriaux sont également l'occasion de se rendre compte de la territorialité de la musique traditionnelle en France. En effet, chaque association relais coordonne de nombreuses associations locales dans chaque territoire. Ainsi, il est possible de faire une cartographie des régions où la place des traditions orales est forte<sup>92</sup>.

Par ailleurs, à travers le *Guide des bonnes pratiques du traitement documentaire des archives sonores inédites*, la FAMDT offre un outil complet à ses adhérents pour gérer leurs documents sonores. Cet ouvrage donne en effet des pistes pour cataloguer les archives, mais également pour mettre en place un « catalogue collectif »<sup>93</sup>. Ainsi, il s'adresse à la fois aux CMT et aux plus petites associations. Le guide met en avant les pratiques archivistiques car il est conseillé de mettre en place une hiérarchie fonds, enquête, item<sup>94</sup>. Le principe de respect des fonds est donc recommandé. Une enquête est une « unité de lieu et de date de l'enquête en présence d'au moins un collecteur (enquêteur) et un informateur »<sup>95</sup>. L'item (ou séquence sonore) est un morceau de l'enquête, comme un chant, un récit ou un conte. Chaque fonds peut être divisé en corpus, qui peuvent être thématiques. Ces corpus sont choisis par le documentaliste qui s'occupe du fonds, c'est donc un choix qui peut faciliter la recherche en ligne<sup>96</sup>. La description des archives sonores correspond à une version adaptée de la norme ISAD(G). Elle est répartie en 11 blocs : identification, conditions de consultation, désignation, contexte de création, titre, description technique,

---

92 Cf annexe 1, p. 71 ;

93 Marcadé (Claire), *Traitemennt documentaire des archives sonores inédites*, op. cit. p. 40.

94 *Ibid*, p. 22.

95 *Ibid*, p. 22.

96 *Ibid*, p. 22.

analyse, relations, spécialité musique - œuvre orale, catalogage d'une émission radiophonique et gestion<sup>97</sup>. Par ailleurs, la numérisation est une étape obligatoire pour la diffusion en ligne des archives sonores. Des formats spécifiques sont recommandés pour la conservation des fichiers. Le protocole de numérisation mis en place par Dastum est montré en exemple<sup>98</sup>. On y suit toutes les étapes, de la réception des enregistrements à la gestion des fichiers produits. On insiste également sur le découpage des enregistrements numériques, ce qui permet de mettre en avant les items. Chaque CMT met à disposition ses archives sonores sur internet dans des bases de données. Il faut noter qu'il existe une base inter-régionale du patrimoine oral qui regroupe les fonds de six régions : Normandie, Bourgogne, Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.

Cependant, la FAMDT n'est pas seule à fédérer des associations qui mettent en valeur les musiques traditionnelles. L'Office pour le patrimoine culturel immatériel (OPCI) est une association qui « œuvre à la connaissance et la valorisation du patrimoine vivant »<sup>99</sup>. Ainsi, elle regroupe des structures qui travaillent à la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel. Cet objectif est réalisé en quatre axes : l'accompagnement des territoires et des organisations, l'activité scientifique, la documentation des nombreux fonds d'archives et la médiation pour le public<sup>100</sup>. Cette association a été créée à Nantes en 2009 et devenue en 2024 une ONG accréditée par l'UNESCO pour sauvegarder le PCI<sup>101</sup>. Les associations adhérentes sont surtout situées en Pays de la Loire et l'OPCI est également soutenue par de nombreux pouvoirs publics : départements,

---

97 *Ibid*, p. 23-39.

98 *Ibid*, p. 76.

99 Office pour le patrimoine culturel immatériel, « page d'accueil », URL : <https://opci-ethnodoc.fr/opci/> (consulté le 12/05/2025).

100 *Ibid*.

101 *Ibid*.

intercommunalités, communes et organisations<sup>102</sup>. L'office possède également une base d'archives ethnographiques<sup>103</sup>. Les archives y sont privées et publiques, déposées par les membres du réseau RADDO (Réseau d'archives et de documentation de l'oralité). Les documents ne sont pas seulement sonores, il y a des archives iconographiques et audiovisuelles.

Ces regroupements d'associations permettent ainsi à celles-ci d'avoir un accompagnement dans la gestion de leurs documents et dans la mise en place d'évènements. Cependant, cela ne veut pas dire que toutes les associations qui valorisent les musiques de tradition orale en font partie. Les associations sont les relais locaux des traditions orales. Elles sont essentielles pour la compréhension d'un territoire et participent à la sauvegarde d'un patrimoine qui serait perdu sans elles. L'imbrication de ces structures permet aux plus petites associations d'être aidées et de montrer la diversité des musiques traditionnelles en France.

Ainsi, les archives sonores sont conservées par de nombreuses structures, mais avec des objectifs différents. Le MNATP et son descendant dans une perspective de recherche grâce aux enquêtes ethnologiques. La BnF pour sauvegarder les archives éditées. Les associations pour conserver et faire vivre le patrimoine oral local. Ces fonds considérables sont importants pour transmettre les pratiques musicales traditionnelles, mais également pour la recherche en ethnomusicologie.

Les archives sonores sont l'occasion de saisir un moment. En effet, les collectages sont des échanges, où les témoins attendent le passage du collecteur pour partager leur savoir<sup>104</sup>. Par ailleurs, pour celui-ci, « plus que la découverte d'un répertoire, d'une variété ou d'une technicité musicale,

---

<sup>102</sup> Office pour le patrimoine culturel immatériel, « membres de l'OPCI en 2019 », URL : <https://opci-ethnodoc.fr/opci/membres-de-lopci-en-2019/> (consulté le 15/05/2025).

<sup>103</sup> RADDO, « Page d'accueil », URL : <https://raddo-ethnodoc.com/> (consulté le 12/05/2025).

<sup>104</sup> CASTERET (Jean-Jacques), « En mode REC[ORD] », *op. cit.*

c'est tout un monde qui se révèle à travers des façons d'être et de faire [...] qui marquera ces jeunes musiciens »<sup>105</sup>. Ainsi, les archives sont un moyen de lier les générations par une passion commune pour les traditions orales. Les archives sonores permettent également de les faire vivre. En effet, sans les collectes des folkloristes au XIX<sup>e</sup> siècle ni les mouvements revivalistes des années 1970, de nombreux répertoires se seraient perdus. Par conséquent, les archives contribuent à garder la mémoire vivante.

Par ailleurs, les archives amènent de nouvelles façons de faire de la musique aujourd'hui. En effet, grâce aux bases de données, il est aisément d'avoir accès à un grand nombre de documents. Malgré le risque de seulement devenir consommateur des sources<sup>106</sup>, la numérisation des archives n'empêche pas les gens de se retrouver pour partager ces musiques de tradition orale. Il est possible de le voir tout au long du documentaire *Dastum, la maison des sources* en suivant Yann-Ewen L'Haridon, un musicien et chanteur, dans son processus musical, de la découverte d'archives sonores à la transmission de sa version<sup>107</sup>.

Les archives permettent par ailleurs de d'étudier la vie quotidienne. En effet, certains airs contiennent des informations sur les façons de vivre quand elles ont commencé à se diffuser pendant l'Ancien Régime. Ce sont des sources peu utilisées par les historiens, malgré la thèse d'Éva Guilloré consacrée aux chansons traditionnelles de Basse-Bretagne. Ce travail, mené en comparant complaintes bretonnes et archives judiciaires dans le cadre d'une « analyse socioculturelle de la Bretagne rurale d'Ancien Régime »<sup>108</sup>, est l'étude la plus importante et la plus aboutie sur le sujet. La Bretagne est un terreau fertile pour l'étude des chansons de tradition orale, ce qui est moins le cas pour d'autres régions.

---

105 *Ibid.*

106 Bouthillier (Robert) dans, *Dastum, la maison des sources*, *op. cit.*

107 L'Haridon (Yann-Ewen), *Ibid.*

108 Guilloré (Eva), *La complainte et la plainte*, *op. cit.* p. 19.

Ainsi, les musiques de tradition orale sont archives et ne seront pas perdues. Par la suite, il sera intéressant de voir comment les archives sonores sont concrètement traitées dans les associations.

## BIBLIOGRAPHIE

### ARCHIVES SONORES

BENSIGNOR (François), « France : une anthologie des musiques traditionnelles », *Hommes & Migrations*, n° 1283, 2010, 1283, p. 190-195.

CASTERET (Jean-Jacques), « Entre archive et pratiques vivantes », Ateliers d'anthropologie, Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, n° 51, 2022, 16 p.

CASTERET (Jean-Jacques), « En mode REC[ORD] », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 54, 2024, p 13-25.

CHARLES-DOMINIQUE (Luc), « “Bien sûr, les personnes âgées doivent en règle générale être interrogées en priorité.” », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 54, 2024, p. 26-41.

DE SURMONT (Jean-Nicolas), « Quand l'enquêteur de folklore se fait lui-même interroger ». *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 39, 2013.

GIANNATTASIO (Francesco), « “Si le folklore musical existe, alors il est vivant ; s'il est vivant, alors il est normal qu'il meure” », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 54, 2024, p. 42-49.

GINOUVES (Véronique), « Le catalogue Laforte, un outil au service des phonothèques de l'oral », *Archives de la recherche et phonothèque*, 2011, URL : <https://phonotheque.hypotheses.org/5888> (consulté le 06/05/2025).

GIURIATI (Giovanni), « Le revival qui “revient” », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 54, 2024, p. 181-194.

ISNART (Cyril), CAROUGE (Pierre), CASALONGA (Jérôme), DURIF (Olivier), THERON (Manu), « Le revivaliste et ses sources », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 54, 2024, p. 252-282.

## **SERVICES QUI CONSERVENT DES ARCHIVES SONORES**

CALAFAT (Marie-Charlotte), « La collection de disques édités du MuCEM, un bel héritage aujourd’hui valorisé », *Bulletin de l’AFAS. Sonorités*, n° 46, 2020.

CASSE (Corinne), GINOUVES (Véronique), « Les phonothèques comme outil de transmission du savoir en sciences de l’homme : l’exemple de la Maison méditerranéenne des sciences humaines et sociales », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 2007, n° 13, p. 130-137.

CIALONE (Matteo), GINOUVES (Véronique), « Quand les archives sonores nous chuchotent leur histoire : création et organisation d’une phonothèque de recherche à travers ses différents acteurs », *Géolinguistique*, 2020, 20.

CORDEREIX (Pascal), « Les fonds sonores du département de l’Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France », *Le Temps des médias*, 2005, n° 2, p. 253-264.

DARROUX (Caroline), « La Maison du patrimoine oral de Bourgogne : actualité de l’activité patrimoniale et action citoyenne en région », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 33, 2017.

DE VECCHI (Giuseppe) réalisateur, *Dastum, la maison des sources* [documentaire], Sombrero & Co, France Télévisions, France 3 Bretagne, TVR, Tébéo, Tébésud, 2024, 52 min.

GINOUVES (Véronique), BONNEMASON (Bénédicte), « Collecter, documenter et valoriser les musiques traditionnelles dans les phonothèques de l'oral », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2002.

LE GONIDEC (Marie-Barbara), « «À la recherche du temps passé» ou, de l'Hexagone à l'Outre-mer : l'ethnomusicologie de la France au Musée national des arts et traditions populaires », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, n° 133, 2011, p. 35-52.

RIVALE (Pascal), « Des Sablons à Pierrefitte, du Musée aux Archives », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 2020, 46, p. 46-58.

SIN BLIMA-BARRU (Martine), « Les enregistrements sonores du musée national des Arts et Traditions populaires aux Archives nationales », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 2020, 46, p. 30-43.

## **PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL**

FAVRIE (Valentin), *Les enjeux de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : l'exemple du centre de la mémoire de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France*, Mémoire de master Archives, Université d'Angers, 2013, 71 p.

GASNAULT (François), « Mouvement revivaliste et patrimoine culturel immatériel : appropriation ou évitement ? », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 3327, 2017, 25 p.

PASDELOUP (Marion), *Les archives, supports du patrimoine culturel immatériel ? Fest-Noz breton, labellisation Unesco et conservation des traces (2003-2012)*, Mémoire de master Archives, Université Angers, 2015, 159 p.

## MUSIQUE BRETONNE

BARBEDET (Christine), DEFRENCE (Yves), BAGOURD-ABHERVE (Gaelle), *Musiques traditionnelles de Bretagne : concours, joutes et rencontres*, Châteaugiron, Musiques et danses en Bretagne, 2006, 160 p.

GUILLOREL (Éva), « Enjeux, richesses et limites d'un fonds de chansons bretonnes méconnu », *Cahiers de littérature orale*, n° 63-64, 2008, p. 13-29. 4

GUILLOREL (Eva), *La complainte et la plainte*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

PICHOT (Daniel), PROVOST (Georges), sous la dir. de, *Histoire de Redon : de l'abbaye à la ville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 431 p.

POULAIN (Albert), sous la dir. de, *Carnets de route : chansons traditionnelles de Haute-Bretagne*, Rennes, éd Dastum, éd GCBPV, 2011.

RADIOYES (Louisette), *Traditions et chansons de Haute-Bretagne, le répertoire de Saint-Congard et ses environs 1962-1970*, tome 1, Paris, CNRS Editions, 1995.

SIX (Manon), CHANAS (Céline), GAUTHIER (Aubert), sous la dir. de, *Celtique ?* Rennes, Musée de Bretagne, 2022, 175 p.

## ETAT DES SOURCES

### DOCUMENTS DE GESTION DU GCBPV

- Diaporama de l'assemblée générale du 27 janvier 2025 contenant le bilan d'activité de l'année 2023/2024 et les perspectives pour l'année 2024/2025.
- Statuts de l'association, modifiés le 28 mai 2019.

### DOCUMENTS DE GESTION DU CENTRE DE RESSOURCES

- Document de présentation du centre de ressources avec une présentation des fonds.
- Protocole de traitement des archives sonores.
- Document d'aide à l'utilisation de Pro Tools (logiciel de gestion des archives sonores).
- Tableau de gestion des archives sonores par supports.
- Tableau de gestion des archives sonores par item.
- 45 fiches de collectage d'Albert Noblet (collecteur du Pays de Redon, il faisait des fiches pour chacun de ses enregistrements avec un titre, la date, l'adresse, les personnes présentes, les airs recueillis et une photo du collectage).

### PUBLICATION DU GCBPV POUR VALORISER LES ARCHIVES

*Chants traditionnels de Pluherlin collectés par l'abbé Elain, Redon, éd GCBPV, 2002.*

*La Bogue d'Or, Mémoire de notre peuple, Redon, éd GCBPV, 1995. (cassette et livret édités pour les vingt ans de la Bogue d'Or).*

## SOURCES ORALES

Deux entretiens semi-directifs ont été réalisés entre le 7 mars et le 6 mai 2025, auprès de trois personnes travaillant au GCBPV. Ils ont été conduits grâce à des grilles d'entretien<sup>109</sup>.

- Entretien de 2 heures et 23 minutes avec Aurélie Brault, documentaliste-animateuse, Fabienne Mabon, coordinatrice et Gilbert Hervieux, président du centre de ressources, le 7 mars 2025, dans les locaux du centre de ressources du GCBPV à Redon.
- Entretien d'1 heure et 08 minutes avec Aurélie Brault, documentaliste-animateuse, le 6 mai 2025, dans les locaux du centre de ressources du GCBPV à Redon.

---

<sup>109</sup> Annexes 7 et 8.

## LES ARCHIVES SONORES DE LA BOGUE D'OR DE REDON

A la Bogue, on y vient pour la première fois, on y revient ou on y re-revient... en famille, en bande ou tout seul. On est d'ici ou d'ailleurs, jeunes ou plus vieux... Il fait beau ou il pleut, on s'en fiche un peu, il y a tout le temps du soleil sur scène et dans les cœurs ! On y vient en baskets, en souliers vernis, en sandales... même en bottes ! Il y en a qui montent sur scène pour la première fois et d'autres pour qui c'est leur métier. On danse, on chante, on joue, on conte, on ment, on déclame, on écoute, on découvre, on a parfois des frissons, on applaudit, on rit, on se régale, on trinque aux retrouvailles ou aux rencontres... Semelles, cordes vocales, petits doigts, zygomatiques, hanches et anches, en prennent un coup ! Mais rien de grave... ça repousse !<sup>110</sup>

Cette citation, tirée du site internet du GCBPV, montre bien l'importance que revêt la Bogue d'Or dans le paysage culturel et associatif redonnois. Ce concours est organisé par le GCBPV, une association qui a pour objectif de collecter, sauvegarder et transmettre le patrimoine culturel et sonore de cette région de Haute-Bretagne qu'est le pays de Redon. Pour cela, l'association archives de nombreux documents, notamment des enregistrements de la Bogue d'Or. Ainsi, nous nous demanderons dans quel but ce concours est-il archivé et en quoi il participe à la conservation des traditions orales. De ce fait, nous nous interrogerons également sur le traitement de ces archives sonores et sur la transmission de ces documents.

Pour répondre à ces questionnements, des entretiens semi-directifs ont été effectués au GCBPV. Aurélie Brault, documentaliste-animateuse au sein du centre de ressources a été interrogée dans un premier temps, tout comme Fabienne Mabon, coordinatrice événementielle au sein de l'association et Gilbert Hervieux, président du centre de ressources. Cet entretien a permis de connaître l'histoire de l'association et du centre de

---

<sup>110</sup> GCBPV, « La Bogue 2024 », URL : <https://www.gcbpv.org/bogue/bogue-2024> (consulté le 27/05/2025).

ressources, ainsi que de comprendre les étapes du traitement des archives sonores. Un deuxième entretien a été effectué avec Aurélie Brault. Il a permis d'approfondir des éléments évoqués lors de la première interview. Par ailleurs, de nombreux documents de gestion, de l'association et du centre de ressources ont été utiles pour réaliser cette étude.

Pour commencer, nous étudierons l'histoire du GCBPV et du centre de ressources. Nous verrons comment ils se sont mis en place et son organisation actuelle. Par la suite, la question du traitement des archives sonores de la Bogue d'Or sera posée. De la captation à la mise en ligne, en passant par le classement et la numérisation, nous en décrirons les étapes. Pour finir, nous nous intéresserons à la valorisation et la transmission des archives sonores.

## I. LE GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE : UNE ASSOCIATION POUR CONSERVER LE PATRIMOINE LOCAL

Le Groupement culturel breton des Pays de Vilaine est une association qui œuvre depuis de nombreuses années pour la sauvegarde du patrimoine du territoire autour de Redon. Ancré dans le territoire, le GCBPV organise des événements comme la Bogue d'Or, archive de nombreux documents et transmet ces savoirs. Pour mieux comprendre son impact, nous nous interrogerons sur sa genèse, son organisation aujourd'hui et les valeurs qu'il transmet. Par la suite, nous nous concentrerons sur le centre de ressources, où sont conservées les archives, pour comprendre comment celles-ci sont gérées au quotidien.

### A. Un point central dans le paysage culturel redonnois

Le GCBPV est une association de loi 1901 créée en 1975 par Jean-Bernard Vighetti. Selon ses statuts, « l'association a pour but de sauvegarder, transmettre et valoriser [le] patrimoine naturel et culturel, de promouvoir de nouvelles formes d'expression et de création à partir de ce patrimoine »<sup>111</sup>. À cette époque, il était animateur pour le COCAPAR (Comité de coordination pour l'aménagement du Pays de Redon) dans les secteurs agricoles et touristiques. En arrivant dans la région, il se rend compte de la diversité des acteurs culturels et décide de les rassembler « au service d'un projet pour le territoire »<sup>112</sup>. Des commissions sont donc créées en fonction des centres d'intérêt de chacun comme un « comité des marais »<sup>113</sup> par exemple. Ainsi, l'association s'est construite en fonction des personnes qui venaient et partaient<sup>114</sup>. La musique de tradition orale n'est donc pas le seul

<sup>111</sup> Statuts du GCBPV modifiés le 28 mai 2019, annexes 2.

<sup>112</sup> Fabienne Mabon, entretien du 07 mars 2025, 01 minute.

<sup>113</sup> *Ibid*, 03 minutes.

<sup>114</sup> *Ibid*, 04 minutes.

patrimoine local mis en avant, le patrimoine bâti et naturel étant également importants<sup>115</sup>. Selon Fabienne Mabon, l'expression « Pays de Vilaine » a été choisie car le territoire autour de Redon est à cheval entre trois départements (Morbihan, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique) et deux régions (Bretagne et Pays de la Loire), il n'y avait donc pas d'entité administrative à laquelle se rattacher. De plus, d'autres structures utilisaient déjà cette dénomination, qui était donc connue de tous<sup>116</sup>. L'idée de groupement, elle, vient du fait de regrouper les personnes, leurs savoirs et les documents qu'ils possèdent.

Le GCBPV s'est structuré au fil du temps. Aujourd'hui, l'association est composée de trois pôles d'activités, qui sont liés : le centre de ressources, l'école de musique traditionnelle et un pôle événementiel. En outre, le GCBPV est géré par un conseil d'administration qui est élu lors de l'assemblée générale et renouvelable tous les ans par tiers. Neuf personnes au minimum doivent en faire partie<sup>117</sup>. De plus, un bureau est élu par le conseil d'administration. Il est composé d'un président et de plusieurs vice-présidents ou de quatre co-présidents. Il y a également un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et un secrétaire adjoint<sup>118</sup>. Sur la période 2023-2024, le conseil d'administration était composé de 19 personnes. Les quatre co-présidents sont Gilbert Hervieux pour le centre de ressources, Philippe Edouard pour l'école de musique, Matthieu Colléaux pour l'organisation de la Bogue d'Or et Yvonne Richard pour les questions administratives<sup>119</sup>. Par ailleurs, il y a 21 salariés : une coordinatrice, une secrétaire-comptable, une animatrice-documentaliste, une coordinatrice pédagogique pour l'école de musique et 17 enseignants<sup>120</sup>. De plus, il y a

---

<sup>115</sup> Fabienne Mabon, entretien du 07 mars 2025, 03 minutes.

<sup>116</sup> *Ibid*, 01 minute.

<sup>117</sup> Statuts du GCBPV, *op. cit.*

<sup>118</sup> *Ibid*.

<sup>119</sup> GCBPV, « l'association », URL : <https://www.gcbpv.org/association> (consulté le 18/05/2025).

<sup>120</sup> Diaporama de l'assemblée générale du 27 janvier 2025 contenant le bilan d'activité de l'année 2023/2024 et les perspectives pour l'année 2024/2025, annexes 3.

des bénévoles qui peuvent aider à la gestion d'événements, comme la Bogue d'Or et s'impliquer dans des « commissions spécifiques »<sup>121</sup> pour la Bogue comme pour l'école de musique avec un « comité de pilotage »<sup>122</sup>. L'école de musique traditionnelle a été créée en 1996. Elle est itinérante, ce sont les professeurs qui se déplacent dans huit communes autour de Redon. L'objectif de l'école est avant tout de transmettre la musique de tradition orale<sup>123</sup>. Elle compte 337 élèves en 2023-2024, un nombre en augmentation depuis 2021-2022<sup>124</sup>. De nombreux instruments sont enseignés, comme l'accordéon, le violon, la guitare, la harpe, ou encore la flûte. Il y a également des cours d'instruments traditionnels bretons, comme la cornemuse, la bombarde ou encore le biniou. Enfin, le chant est enseigné<sup>125</sup>.

Selon les statuts, il y a quatre moyens d'obtenir des ressources pour l'association : les cotisations payées par les adhérents chaque année, les subventions des collectivités publiques, les produits de l'activité, comme les recettes de la Bogue d'Or et « toutes autres ressources autorisées par la loi »<sup>126</sup>. Ainsi, les ressources sont partagées entre les concours publics et subventions, les cotisations des adhérents et les dons, mécénat ou legs<sup>127</sup>. Les subventions sont majoritaires dans le budget, représentant 97% des ressources en 2022-2023 et 96% en 2023-2024. Différentes organisations et services publics financent le GCBPV : l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL), les départements du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, la région Bretagne, Redon Agglomération (intercommunalité) et la ville de Redon. On remarque que ces aides ont

---

<sup>121</sup> Diaporama de l'assemblée générale, *op. cit.*

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> GCBPV, « l'école de musique traditionnelle », URL : <https://www.gcbpv.org/école> (consulté le 18/05/2025).

<sup>124</sup> Diaporama de l'assemblée générale, *op. cit.*

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> Statuts du GCBPV, *op. cit.*

<sup>127</sup> Diaporama de l'assemblée générale, *op. cit.*

baissé entre les années 2022-2023 et 2023-2024 de 16,4%. D'autres recettes s'ajoutent à ces aides, notamment celles réalisées lors de la Bogue, l'entrée étant payante<sup>128</sup>.

La Bogue d'Or est un concours de chant traditionnel de Haute-Bretagne créé la même année que le GCBPV, en 1975. Elle rencontre un succès immédiat malgré un règlement strict. En effet, les chanteurs chantent *a capella*, sans aucun accompagnement musical<sup>129</sup>. De plus, l'objectif est de faire connaître la musique de tradition orale de Haute-Bretagne. Ainsi, « seuls les chants à caractère local, traditionnel ou créés dans l'esprit de la tradition étaient acceptés »<sup>130</sup>. En effet, le patrimoine gallo est peu mis en avant par rapport à celui de l'ouest de la région, comme le dit Jean-Bernard Vighetti lui-même : « il s'agissait d'affirmer aussi l'existence, à côté de la culture de la Basse-Bretagne largement connue et reconnue, d'une grande tradition chantée en Pays Gallo »<sup>131</sup>. La Bogue permet donc d'affirmer « l'identité et la dignité d'un pays »<sup>132</sup>. C'est un concours qui rassemble également les jeunes générations, et ce dès le départ, car 50% des finalistes ont moins de 30 ans en 1979<sup>133</sup>. Avant la finale de la Bogue au théâtre *Le Canal* à Redon le dernier week-end d'octobre, des assemblées de chant sont organisées partout en Bretagne. Ce sont en fait des éliminatoires. Pour la 49<sup>e</sup> édition qui s'est tenue en 2024, il y a eu 14 assemblées de chant organisées entre le 15 septembre et le 13 octobre. Elles se sont tenues à Tréhorenteuc, Parcé, Herbignac, Noyal-

<sup>128</sup> Diaporama de l'assemblée générale, *op. cit.*

<sup>129</sup> COCAUD (Martine), « Les temps de la châtaigne », dans *Histoire de Redon : de l'abbaye à la ville*, Rennes, 2015, p. 419.

<sup>130</sup> *Ibid*, p. 419.

<sup>131</sup> VIGHETTI (Jean-Bernard), *La Bogue d'Or, mémoire de notre peuple*, Redon, éd GCBPV, 1995, p. 3.

<sup>132</sup> COCAUD (Martine), « Les temps de la châtaigne », *op. cit.* p. 421.

<sup>133</sup> *Ibid*, p. 421.

Muzillac, Nantes, Locqueltas, Saint-Martin-sur-Oust, Saint-André-des-Eaux, Guichen, Rennes, Ruffigné, Pipriac et Yffiniac<sup>134</sup>.

### Eliminatoires de la Bogue d'Or en 2024



Made with Khartis

Figure 1 : Carte des assemblées de chant réalisées en 2024.

Comme il est possible de le voir sur cette carte, ces différents lieux permettent de saisir la diversité musicale de Haute-Bretagne. En effet, le répertoire du pays de Redon est mis en avant depuis le début et des chanteurs d'autres territoires se sont ajoutés au fil des ans, surtout à partir de la fin des années 1980. Ainsi, la Bogue est devenue « la vitrine de la chanson populaire de Haute-Bretagne »<sup>135</sup>. Par ailleurs, d'autres concours se sont ajoutés au fur et à mesure, comme des concours d'instrument, en

<sup>134</sup> GCBPV, « Assemblée de chants et de contes », URL : <https://www.gcbpv.org/bogue/bogue-2024/programmation/assemblee-de-chants-et-de-contes> (consulté le 18/05/2025).

<sup>135</sup> VIGHETTI (Jean-Bernard), La Bogue d'Or, mémoire de notre peuple, op. cit. p. 3.

duo libre ou biniou-bombarde<sup>136</sup> et un concours de contes et menteries<sup>137</sup>. En 2023, la Bogue a rassemblé 155 participants au concours et 69 artistes ont été programmés<sup>138</sup>.

Bien que le temps fort du week-end soit la finale de la Bogue d'Or, il y a beaucoup d'autres choses à faire, à voir et à danser. Il y a notamment des fest-noz, des fest-deiz, des scènes ouvertes, des concerts et le traditionnel défilé du bagad Nominoë<sup>139</sup>. Ainsi, la Bogue est plus qu'un concours : c'est un temps festif qui rassemble tout le Pays de Redon autour de la musique de tradition orale. Elle s'inscrit dans un contexte plus large car c'est également le week-end de la foire de la Teillouse. Organisée par la ville de Redon, elle regroupe des forains et un grand marché. De ce fait, « par la fête, le Pays de Redon reconnaît une culture orale populaire menacée par la modernisation »<sup>140</sup>

## B. Le centre de ressources

Le centre de ressources a été créé en même temps que l'association. En effet, cela correspond aux missions du GCBPV de collecte et de sauvegarde du patrimoine local. Au départ et jusqu'en 2008, les archives étaient gérées par des bénévoles. Par ailleurs, de nombreux fonds sont entrés dès la création du GCBPV. Ainsi, de nombreux collectages qui faisaient partie des archives du Cercle celtique de Redon y ont été transférées. Par ailleurs, il y avait également une nécessité d'avoir un lieu pour pouvoir consulter ces archives et surtout pour les conserver, car ces fonds étaient dispersés chez les particuliers qui les avaient collectés.

---

136 GCBPV, « Concours musicaux », URL : <https://www.gcbpv.org/bogue/bogue-2024/programmation/concours-musicaux> (consulté le 18/05/2025).

137 GCBPV, « Concours de contes en menteries », URL : <https://www.gcbpv.org/bogue/bogue-2024/programmation/concours-de-contes-et-menteries>, consulté le 18/05/2025).

138 Diapo

139 GCBPV, « Programmation », URL : <https://www.gcbpv.org/bogue/bogue-2024/programmation>, consulté le 18/05/2025.

140 COCAUD (Martine), « Les temps de la châtaigne », p. 421.

Le GCBPV est pôle associé de Dastum depuis le 6 juin 2003. Dastum (en breton : collecter et recueillir) est une association basée à Rennes qui a vocation à collecter, conserver et transmettre le patrimoine oral breton<sup>141</sup>. Son champ d'action se développe sur toute la Bretagne historique, notamment grâce à un réseau de pôles associés. Ces pôles sont des associations implantées localement et qui ont les mêmes objectifs que Dastum. Ainsi, une convention a été établie entre les deux associations, visant à « développer le collectage du patrimoine oral et musical sur le territoire [...], à en assurer la conservation, notamment au moyen de la numérisation, à en effectuer le traitement documentaire, à en permettre l'accès au plus grand nombre [...], à en développer la diffusion par l'animation, la formation, ou l'édition sous toutes ses formes »<sup>142</sup>. De son côté, Dastum aide le GCBPV en fournissant des formations, que ce soit pour le collectage, le traitement des archives ou encore leur numérisation<sup>143</sup>. L'édition de documents du GCBPV est indépendante de celle de Dastum, mais des partenariats sont envisageables, notamment sur des collections déjà existantes. En outre, les principes déontologiques et techniques de Dastum sont présentés dans la convention et le GCBPV se doit de les respecter. Trois grands principes sont évoqués : la collecte, la conservation et la consultation<sup>144</sup>. En ce qui concerne la collecte, il faut que les personnes enregistrées soient informées de l'usage des enregistrements. Par ailleurs, la conservation est importante pour Dastum. En effet, chaque dépôt d'archives fait l'objet d'un contrat de dépôt entre Dastum et le collecteur qui détaille les conditions d'accès au document. Ce contrat de dépôt est disponible dans les annexes de la convention. Chaque fonds conservé par le GCBPV doit être copié et transféré à Dastum. Les supports, comme les

---

141 Dastum, « Missions et objectifs », URL : <https://www.dastum.bzh/association/missions-objectifs/> (consulté le 20/05/2025)

142 Convention Pôle associé entre Dastum et le Groupement culturel breton des Pays de Vilaine, Article 1, annexe 4.

143 *Ibid*, Article 2.

144 *Ibid*, principes déontologiques et techniques de Dastum.

documents, doivent être indexés. Dastum met également l'accent sur les normes de sécurité, car le bâtiment qui accueille les archives doit être sécurisé contre les incendies, les dégâts des eaux, ou encore le vol<sup>145</sup>. Étant donné que la convention date de 2003, il n'est pas question de la diffusion des archives sur internet. Cependant, il existe maintenant un contrat spécifique de cession des droits pour la diffusion des archives sur internet, via la base de données Dastumédia<sup>146</sup>. La convention passée avec Dastum comprend également des documents pour aider à la gestion des archives. Il y a notamment un contrat collecteur, un contrat de dépôt, une fiche de dépôt et une fiche d'utilisation de documents de Dastum. Ces documents doivent être utilisés par le GCBPV à chaque dépôt de fonds<sup>147</sup>.

Le centre de ressources s'est professionnalisé en 2008, avec l'arrivée d'Aurélie Brault, documentaliste-secrétaires. Elle a commencé son parcours dans l'animation du patrimoine à l'Office du tourisme de Redon. Par la suite, elle a travaillé à Ti Kendalc'h à partir de 1999. C'est une association basée à Saint-Vincent-sur-Oust qui faisait vivre le patrimoine musical local, avec des activités pour le jeune public et un centre-ressources. Aurélie y était animatrice du patrimoine et s'occupait notamment d'organiser des classes de patrimoine, du centre de ressources et du site internet. Ti Kendalc'h a fermé en 2006 et Aurélie Brault est arrivée au GCBPV en 2008<sup>148</sup>. En outre, quelques bénévoles aident Aurélie Brault, notamment pour identifier le contenu des cassettes<sup>149</sup>.

Aujourd'hui, le centre de ressources dispose d'un fonds de 160 000 photographies, 1 900 supports audio, 350 supports vidéo, 514 livres et

---

<sup>145</sup> Convention de pôle associé, *op. cit.*

<sup>146</sup> Dastum, « Contrat de cession de droit », URL : [https://www.dastum.bzh/wp-content/uploads/2020/07/contrat\\_ceSSION\\_droits\\_dastum\\_2017.pdf](https://www.dastum.bzh/wp-content/uploads/2020/07/contrat_ceSSION_droits_dastum_2017.pdf) (consulté le 20/05/2025).

<sup>147</sup> Convention de pôle associé, *op. cit.*

<sup>148</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, de 07 à 10 minutes.

<sup>149</sup> *Ibid*, 15 minutes.

dossiers et environ 50 cahiers de chants<sup>150</sup>. Le point central du centre sont les archives sonores. En effet, chaque Bogue d'Or est captée et enregistrée, ce qui constitue un fonds important à traiter. Par ailleurs, de nombreux collectages sont archivés, comme le fonds de Gilbert Hervieux, qui a énormément collecté<sup>151</sup>. En outre, le GCBPV dispose de plusieurs fonds photographiques. Il travaille en lien avec l'APPHR (Association pour la protection du patrimoine historique redonnois) pour numériser leurs fonds de photos. Le centre de ressource collabore également avec le Musée de Bretagne autour du fonds Anne Catherine. C'est une photographe du début du XX<sup>e</sup> siècle qui avait un studio à Redon. Grâce à ses photographies, il est possible de comprendre la vie quotidienne à Redon à cette époque<sup>152</sup>. Le GCBPV aide à la documentation des photos. Par ailleurs, le centre de ressources a constitué des fonds « Mémoire en résidence » autour de l'histoire de communes autour de Redon. C'est le cas pour Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan) où un travail a été fait autour de l'art de la céramique et Allaire (Morbihan) sur l'histoire de la ferme du Coueslé<sup>153</sup>. De plus, d'autres fonds plus originaux sont conservés, comme le fonds Louisette Radioyes, une ethnologue qui s'est beaucoup intéressée à la musique traditionnelle dans les environs de Saint-Congard. A sa mort, ses archives personnelles ont été léguées au centre de ressources<sup>154</sup>. Pareillement, le GCBPV a reçu de nouveaux fonds en 2023-2024, avec le fonds Diquéro composé d'objets et le fonds Madame Paris, qui rassemble des costumes. Cependant, cette diversité des typologies de documents n'est pas forcément un choix de la part du centre de ressources. En effet, il n'y a pas de

<sup>150</sup> Diaporama de l'assemblée générale, *op. cit.*

<sup>151</sup> Gilbert Hervieux, entretien du 07 mars 2025, de 1 heure 31 à 1 heure 43.

<sup>152</sup> Portail documentaire du Musée de Bretagne, « Anne Robert-Catherine, femme photographe », URL : [http://www.collections.musee-bretagne.fr/parcours.php?id=musee:MUS\\_TH\\_PARCOURS\\_CONCEPTS:171](http://www.collections.musee-bretagne.fr/parcours.php?id=musee:MUS_TH_PARCOURS_CONCEPTS:171) (consulté le 20/05/2025).

<sup>153</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, de 19 à 30 minutes.

<sup>154</sup> Aurélie Brault, entretien du 07 mars 2025, de 2 heures 04 à 2 heures 23 minutes.

structures adaptées dans le Pays de Redon pour les accueillir et le GCBPV les accepte pour éviter leur dispersion<sup>155</sup>.

Parallèlement, Aurélie Brault mène des actions de recherche dans le but de valoriser le patrimoine du Pays de Redon. Ainsi, un travail de collecte est en cours pour faire l'histoire de Ti Kendalc'h<sup>156</sup>. Les archives collectées doivent être numérisées et classées. Un travail de recherche a également été effectué autour de l'histoire industrielle de la ville de Redon à l'occasion d'une projection au cinéma<sup>157</sup>. De même, des archives ont été sélectionnées et des recherches ont été menées à l'occasion d'une projection autour des mobilisations sur le territoire redonnois<sup>158</sup>.

Ainsi, l'histoire du GCBPV et de son centre de ressource est riche. Cela est dû à l'implication de ses activités dans le monde associatif et culturel du territoire, mais aussi grâce au partenariat avec Dastum. De ce fait, le centre de ressource a pu se doter de moyens pour sauvegarder des fonds déjà existants et en collecter de nouveaux.

---

155 Diaporama de l'assemblée générale, op. cit.

156 *Ibid.*

157 *Ibid.*

158 *Ibid.*

## II. L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS SONORES

Les archives sonores de la Bogue d'Or font partie des fonds les plus importants conservés au GCBPV, tant par leur volume que par les informations qu'elles recèlent. Ainsi, un protocole de traitement est mis en place afin d'archiver de manière pérenne ces documents. En effet, après l'enregistrement en direct, les archives sont conservées matériellement puis informatiquement, avant d'être documentées.

Avant de poursuivre, il nous faut saisir la différence entre un support et un item. Un support, c'est l'objet matériel qui contient un ou plusieurs enregistrements. Ainsi, cela peut être une cassette, un CD, une bande ou encore un fichier nativement numérique. L'item est lui un élément distinct présent dans un support. Ce sont des chansons, contes, ou encore témoignages qui sont visibles une fois que le support a été lu. Il y a donc plusieurs items dans chaque support. De ce fait, un travail de documentation est indispensable pour identifier chaque item puisqu'ils peuvent faire partie de fonds différents. Cela ne correspond pas à une norme archivistique, mais transposé dans la pratique archivistique, un support peut être un dossier et un item un article. Cependant, la manière de classer et d'inventorier n'est pas la même pour un support et un item.

Ainsi, cette partie est l'occasion de comprendre le traitement de ces archives sonores, à la fois supports et items.

### A. La captation et la conservation des supports

L'archivage de la Bogue d'Or est un travail qui est au cœur des missions du centre de ressources depuis la création du GCBPV. En effet, les finales tout comme les éliminatoires, sont enregistrées et ce dès la première édition en 1975. Seulement quelques éditions n'ont pas été captées dans les années 2010<sup>159</sup> en raison de problèmes techniques. Malgré cela, certains

---

<sup>159</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 51 minutes.

spectateurs recueillent eux-mêmes le concours, ce qui permet de récupérer ces archives<sup>160</sup>. Les chants sont directement enregistrés sur les supports qui seront conservés. Rappelons que la Bogue d'Or a été créée dans une perspective de sauvegarde du patrimoine oral de Haute-Bretagne. De ce fait, ce concours s'inscrit dans le mouvement de collectage des musiques traditionnelles apparu dans les années 1970. C'est donc logique que les organisateurs aient la volonté de d'enregistrer cet événement.

En outre, les chanteurs et chanteuses ne signent pas d'autorisation de diffusion de leur prestation pour protéger leurs droits. En effet, selon Aurélie Brault, « tous ceux qui chantent à la Bogue savent qu'ils sont enregistrés »<sup>161</sup>. C'est finalement un accord tacite entre l'interprète et le GCBPV. De plus, cela s'inscrit dans la tradition orale et permet de faire vivre ces musiques<sup>162</sup>.

Par ailleurs, il est possible d'observer de nombreux supports de conservation des enregistrements, qui évoluent au fil du temps. En effet, la Bogue d'Or est sauvegardée sur des cassettes, des DAT (petites cassettes<sup>163</sup>), et des fichiers numériques. Ceux-ci sont transférés sur des supports matériels : des Mini Discs, des CD et des disques durs. Ceux-ci sont au nombre de deux, un pour l'audio et un deuxième consacré aux photographies. Les fichiers sont également copiés sur deux autres disques durs en cas de problèmes. C'est la seule solution pour conserver les archives de manière pérenne, le GCBPV n'ayant pas de serveur. Ainsi, il faut régulièrement les mettre à jour pour ne pas perdre de données<sup>164</sup>. Les supports matériels sont conservés dans un meuble à tiroirs et organisés par types de documents. La grande majorité des supports sont des cassettes<sup>165</sup>.

---

<sup>160</sup> Aurélie Brault, *Ibid.*

<sup>161</sup> Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, 57 minutes.

<sup>162</sup> Aurélie Brault, *Ibid*, 58 minutes.

<sup>163</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 01 heure 14 minutes.

<sup>164</sup> *Ibid*, 2 heures 10 minutes.

<sup>165</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 02 heures et 04 minutes.

Cette diversité de supports induit des difficultés face à l'obsolescence de tous ces documents. En effet, ils ont chacun besoin de lecteurs différents et ceux-ci se font de plus en plus rares<sup>166</sup> et vieillissent, altérant la qualité des archives.

Chaque support conservé est inscrit dans un tableau Excel. Cela permet de faire l'inventaire des documents stockés au centre de ressources<sup>167</sup>. Ce tableau est composé de feuilles, une pour chaque typologie de document. Les supports sont signalés par une lettre (B pour les bandes, K pour les cassettes, D pour les DAT, C pour les CD et M pour les Mini Disc) et une cote leur est associée. Cette cote est composée de la lettre et d'un numéro à trois chiffres<sup>168</sup>. Ceux-ci sont croissants et ils sont attribués au fur et à mesure de l'entrée des supports dans les fonds. Ainsi, il n'y a pas de classement apparent, les fonds étant mélangés entre eux sur le support informatique. Cela ne veut pas dire que les fonds ne sont pas classés matériellement. D'autres informations sont indiquées pour mieux connaître les supports. En effet, les informations écrites sur ceux-ci sont notées sur les supports matériels. Ce sont des informations importantes qui donnent de nombreuses indications sur leur contenu. Toutefois, il est fréquent que cela ne corresponde pas aux enregistrements<sup>169</sup>. Les noms des collecteurs et des collectés sont indiqués, ainsi que la date d'enregistrement, la date d'inventaire et le lieu, entre autres<sup>170</sup>. Ce tableau est un état sommaire des fonds, qui n'a pas vocation à être consulté par les lecteurs.

Par ailleurs, il est essentiel de numériser les archives sonores, de façon à ne pas les perdre définitivement.

---

<sup>166</sup> Fabienne Mabon, entretien du 07/03/2025, 01 heures et 55 minutes.

<sup>167</sup> GCBPV, Tableau d'inventaire des archives sonores par supports, annexe 6.

<sup>168</sup> GCBPV, Protocole d'inventaire du son, annexe 5

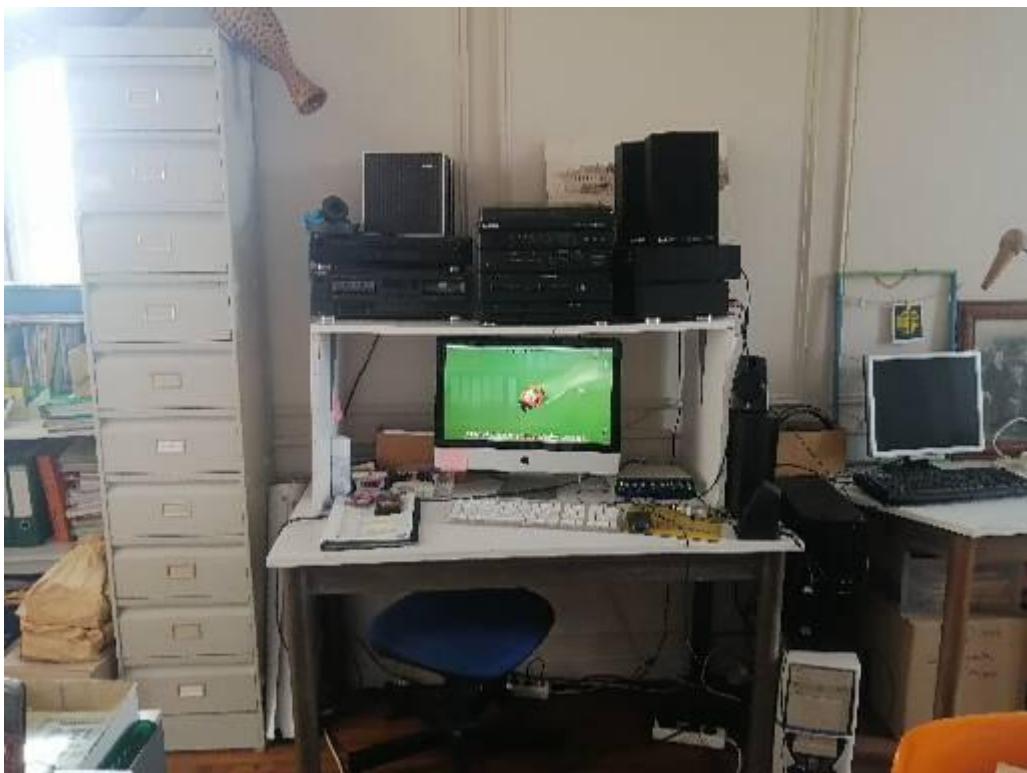
<sup>169</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 15 minutes.

<sup>170</sup> GCBPV, Tableau d'inventaire des archives sonores par support, annexes 6.

## B. Numérisation et documentation : la création des items

La numérisation est donc indispensable pour sauvegarder les archives sonores. En effet, on crée des copies numériques qui seront viables plus longtemps et qui peuvent être diffusées sur internet.

Il y a un protocole de numérisation des archives sonores au centre de ressources. Ce protocole a été réalisé en étroite collaboration avec Dastum, qui a formé Aurélie Brault aux différents logiciels. De ce fait, un ordinateur Mac est dédié à la numérisation<sup>171</sup>. Celui-ci est branché sur une platine cassette qui est elle-même reliée à une carte son externe.



*Figure 2 : la table de numérisation au centre de ressources. On observe l'ordinateur Mac, la carte son à sa droite et la platine cassette au dessus. Photographie personnelle.*

La numérisation des supports physiques est réalisée grâce à un logiciel de gestion du son, Pro Tools<sup>172</sup>. Après avoir mis en route la cassette dans l'appareil de lecture, une nouvelle session est ouverte dans le logiciel. Celui-ci enregistre le son produit par le support. Les documents sont numérisés

<sup>171</sup> Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, entre 04 et 27 minutes.

<sup>172</sup> *Ibid.*

« au kilomètre », c'est-à-dire que chaque support physique correspond à un fichier numérique<sup>173</sup>. Le fichier ainsi réalisé est ensuite exporté dans une « station de numérisation »<sup>174</sup> installée par Dastum dans l'ordinateur. Les fichiers sont sauvegardés au format .wav, ce qui permet de les conserver sur le long terme. Dastum les convertit ensuite en format .mp3 pour que le fichier soit moins lourd afin d'être mis en ligne sur Dastumédia<sup>175</sup>. Le fichier, qui correspond donc à un support, est ensuite découpé pour mettre en avant des différents items qui le composent. Cette étape est réalisée sur Audacity, un logiciel plus simple à prendre en main que Pro Tools, selon Aurélie Brault<sup>176</sup>. Tout en écoutant l'entièreté du fichier, celui-ci est coupé à la fin de chaque chanson. Ainsi, l'item est créé puis copié-collé afin de créer un nouveau fichier. Il est également possible d'utiliser Audacity pour numériser les supports. Par exemple, c'est ce logiciel qui est utilisé par Dastum 44 (antenne de Dastum en Loire-Atlantique). Cependant, Dastum préfère Pro Tools pour sa qualité d'enregistrement<sup>177</sup>. Par ailleurs, le GCBPV a les outils nécessaires pour numériser les cassettes, CD, Mini Discs et DAT. Néanmoins, il n'est pas possible de lire correctement les bandes magnétiques. Elles sont donc envoyées directement à Dastum, qui a les moyens de les numériser<sup>178</sup>.

Par la suite, ces copies numériques sont documentées pour que Dastum puisse renseigner les archives sonores dans leur base documentaire. Pour cela, les informations sont inscrites sur les supports<sup>179</sup>. Cela peut parfois être compliqué, quand il n'y a pas d'indications, par exemple. Les archives nativement numériques sont beaucoup plus simples à traiter, car les fichiers

---

173 Dastum, « Déposer des archives », URL : <https://www.dastum.bzh/association/deposer-des-archives/> (consulté le 23/05/2025).

174 Aurélie Brault, op. cit., entre 04 et 27 minutes.

175 *Ibid.*

176 *Ibid.*

177 Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, entre 04 et 27 minutes.

178 Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 01 heure et 43 minutes.

179 *Ibid.*, 15 minutes.

sont automatiquement découpés et documentés<sup>180</sup>. Tout comme de supports, il y a un tableau Excel dans lequel ces informations sont saisies. Ce tableau a été réalisé par Dastum et il est complet, afin de documenter le plus finement possible les items lorsqu'ils seront en ligne sur Dastumédia<sup>181</sup>. Chaque item possède une cote, qui reprend celle du support, accompagnée de trois chiffres. Ainsi, l'éliminatoire de la Bogue d'Or qui s'est déroulée en 1995 à Saint-Just est enregistrée sur un support, la cassette K110, et comporte dix items, cotés de K110-001 à K110-010<sup>182</sup>. Ce tableau est divisé en quatre catégories<sup>183</sup>. Il y a tout d'abord la zone cotes, avec à la fois celles du GCBPV et celles qui seront utilisées par Dastum. Par la suite, on trouve la zone d'identification, qui contient les noms des enquêteurs et des interprètes, le lieu et la date de la collecte. La zone de description comprend le titre de la chanson et son incipit. En effet, il n'est pas rare que les chants n'aient pas de titres, la première phrase faisant souvent office de titre<sup>184</sup>. Le refrain, la langue ou encore la nature et le type de documents sont également décrits dans cette partie. On termine par la zone d'analyse, où sont décrits le genre et la fonction de la chanson, la danse qu'elle accompagne. Les titres et numéros de catalogues sont également à renseigner. Ceux-ci sont des catalogues de chansons folkloriques écrits par Conrad Laforte et Patrice Coirault<sup>185</sup> qui répertorie tous les airs traditionnels français connus. Ils permettent ainsi d'indexer les chansons. Ces champs sont en général remplis directement par Dastum<sup>186</sup>. Par exemple, la chanson « la belle est au jardin d'amour » interprétée par Pauline Guérisse lors d'une éliminatoire en 1994 à Saint-Ganton est

---

<sup>180</sup> *Ibid*, 56 minutes.

<sup>181</sup> Annexe 7.

<sup>182</sup> Annexe 7.

<sup>183</sup> Annexe 7.

<sup>184</sup> Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, 45 minutes.

<sup>185</sup> GINOUVES (Véronique), « Le catalogue Laforte, un outil au service des phonothèques de l'oral », billet de blog en ligne, URL : <https://phonotheque.hypotheses.org/5888> (consulté le 06/05/2025)

<sup>186</sup> Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, 50 minutes.

numérotée [COI] 01801 dans le catalogue Coirault et [LAF] I, G-15 dans celui de Laforte<sup>187</sup>. Ce tableau est accompagné de nombreuses listes mises en place par Dastum afin de rendre le renseignement des champs plus facile. C'est le cas pour la nature des documents, (contexte de création) leur genre, leur expression (chant, instrument), le type de document, leur usage, les communes et les danses associées. Deux autres feuilles sont remplies par Aurélie Brault pour répertorier les enquêtes et les informateurs. Ce tableau Excel est envoyé régulièrement à Dastum, accompagné des enregistrements numérisés et découpés<sup>188</sup>. La mise en ligne des documents peut prendre du temps, selon la témoin<sup>189</sup>. En effet, alors que les finales de la Bogue d'or jusqu'en 2012 sont numérisées, seules les éditions de 1975 à 1992 sont en ligne sur Dastumédia<sup>190</sup>.

Il faut remarquer que les tableaux ne sont pas des instruments de recherche. En effet, ils permettent d'inventorier les archives, mais ne sont pas destinés à être diffusés pour les lecteurs. Ce sont des outils utilisés en interne, par le centre de ressources et Dastum, qui peut ainsi décrire les archives numérisées sur la base de données Dastumédia.

---

<sup>187</sup> GUERISSE (Pauline), « La belle est au jardin d'amour », 1994, en ligne, URL : <https://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloId=336759&fonds=&cid=1876> (consulté le 24/05/2025).

<sup>188</sup> Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, 26 minutes.

<sup>189</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 51 minutes.

<sup>190</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 52 minutes.

### III. LA TRANSMISSION DE CES DOCUMENTS PRÉCIEUX

Les archives de la Bogue d'Or sont donc captées, classées et numérisées. Cependant, ce fonds n'a de sens que s'il est consulté et transmit. En effet, c'est le premier objectif du concours : mettre en avant la musique de Haute-Bretagne. Ainsi, ces documents sonores ont pour objectif d'être écoutés par le plus grand nombre. Cela passe par leur édition, la valorisation au travers d'expositions ou entre la consultation des cassettes sur place et en ligne.

#### A. Des archives valorisées ?

Les archives sonores de la Bogue d'Or sont valorisées et sont surtout éditées pour qu'elles soient diffusées au plus grand nombre. En effet, des cassettes ont été publiées avec les enregistrements de différentes éditions de la finale de la Bogue d'Or. Toutes les années n'ont pas été éditées, mais il est possible de trouver les éditions suivantes : 1978, 1979, 1989, 1990, 1993, 1996 et 1997. Une cassette accompagnée d'un livret contenant les partitions des chansons a été édité en 1995 pour les 20 ans de la Bogue d'Or<sup>191</sup>. Elle contient les enregistrements de la plupart des gagnants.

Par ailleurs, Dastum a également édité les finales du concours en 1989 et 1990 en cassettes dans la collection « chanteurs et musiciens de Bretagne »<sup>192</sup>. De plus, Dastum a édité une collection de CD sur les grands interprètes de Bretagne. Le premier opus est consacré à Jeannette Maquignon, une « grande voix »<sup>193</sup> du Pays de Redon avec un vaste répertoire. Ce CD est paru en 2006 et le dernier est sorti en 2019. Des formats hybrides sont aussi édités dans la collection « Carnets de route ».

---

<sup>191</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, entre 01 heure et 01 et 01 heure 04.

<sup>192</sup> Dastumédia, « la collection « chanteurs et musiciens de Bretagne » en accès libre », URL : <https://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?aloId=351690&page=alo&cid=3134> (consulté le 21/05/2025).

<sup>193</sup> Dastum, « Jeannette Maquignon, chanteuse du Pays de Redon », URL : <https://www.dastum.bzh/article/jeannette-maquignon-chanteuse-du-pays-de-redon/> (consulté le 21/05/2025).

Ici, la vie d'un interprète dans un ouvrage, qui est accompagné d'un CD. Le premier tome se concentre sur Albert Poulain, un chanteur qui a beaucoup collecté autour de Redon<sup>194</sup>. Il n'est pas rare de trouver des enregistrements de la Bogue d'Or dans ces collections.

Ainsi, l'édition sur différents supports est « une manière de rendre plus accessible les enregistrements »<sup>195</sup> pour le GCBPV. Cependant, l'association n'édite plus ses fonds pour la valorisation depuis le début des années 2000<sup>196</sup>. Selon Fabienne Mabon, ce sont des supports de plus en plus rares, compte tenu de leur obsolescence. Ce sont des outils qui restent précieux car ce sont plus que de simples enregistrements : ils sont accompagnés de livrets qui donnent de nombreuses informations sur son contenu<sup>197</sup>. On remarque également que la valorisation des archives sonores suit l'évolution des supports de ces enregistrements. Ainsi, l'arrivée du numérique et de la plateforme Dastumédia ont changé la façon dont les archives étaient éditées. Ces éditions deviennent maintenant des archives à part entière. En effet, les cassettes éditées des différentes Bogue d'Or sont en ligne sur Dastumédia<sup>198</sup>.

En outre, il y a peu d'actions de valorisation pour les archives sonores de la Bogue d'Or en dehors de l'édition. En effet, le format de l'exposition est peu adapté pour mettre en avant ces enregistrements sonores. Quelques expositions ont été réalisées pour valoriser la bogue d'Or, en 2012, en 2018 avec cinq photographes et en 2020 pour les 45 ans de l'événement. Par ailleurs, des projets sont mis en place cette année 2025 pour l'anniversaire des 50 ans du concours. Ainsi la constitution d'un répertoire d'archives

---

<sup>194</sup> Fabienne Mabon, entretien du 07/03/2025, 1 heure 02 minutes.

<sup>195</sup> Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 01 heure et 01 minutes.

<sup>196</sup> Aurélie Brault, idem, entre 01 heure 01 et 01 heure 04.

<sup>197</sup> Fabienne Mabon, entretien du 07/03/2025, 01 heure et 02 minutes.

<sup>198</sup> Par exemple, la finale de 1989 éditée par Dastum : Dastumédia, « Bogue d'Or 1989 - Chants traditionnels de Haute-Bretagne, URL : <https://www.dastumedia.bzh/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloId=58970&fonds=0&cid=3816> (consulté le 21/05/2025).

sonores a été effectué en sélectionnant des documents provenant du fonds des lauréats de la finale Chant<sup>199</sup>. Ce répertoire est commun à tous les élèves de l'école de musique traditionnelle<sup>200</sup>. Des animations autour du patrimoine sont prévues, ainsi qu'un atelier pour documenter des photographies de la Bogue d'Or. Selon Aurélie Brault, « il y aura des clins d'œil à l'histoire de la fête »<sup>201</sup> tout au long de cette édition anniversaire.

## B. Une transmission pour les générations futures

Par ailleurs, l'objectif premier de la valorisation est de transmettre le patrimoine oral et le goût pour la musique traditionnelle de Haute-Bretagne. En effet, la tradition orale n'a de sens que si elle vit, elle doit donc pouvoir être transmise aux futures générations. Les archives sonores permettent donc de transmettre plus facilement des chansons et musiques. C'est le cas dans le pays de Redon et les archives de la Bogue d'Or sont un bon moyen pour les chanteurs d'élargir leur répertoire.

Les archives ont toujours été consultables au centre de ressources et communiquées au public. En effet, des copies des cassettes ont été réalisées, afin que les visiteurs puissent les écouter, ce qu'Aurélie Brault appelle « cassettes de consultation »<sup>202</sup>. Ainsi les personnes intéressées venaient directement au centre de ressources pour en lire le contenu. Ainsi, ce ne sont pas les originaux qui sont communiqués à cause de la fragilité des supports. Par la suite, Dastumédia, la base de données en ligne de Dastum<sup>203</sup> s'est développée au début des années 2000, après l'arrivée de la numérisation en 1998<sup>204</sup>. Au départ, celle-ci est pensée seulement pour les pôles associés. En effet, il est inscrit dans la convention entre Dastum

---

199 Diaporama de l'assemblée générale, *op. cit.*

200 Courriel d'Aurélie Brault, annexe 10.

201 Courriel d'Aurélie Brault, annexe 10.

202 Aurélie Brault, entretien du 07/03/2025, 02 heures et 05 minutes.

203 <https://www.dastumedia.bzh> (consulté le 22/05/2025)

204 Convention de pôle associé entre Dastum et le GCBPV, contrat collecteur.

et le GCBPV que « la mise en place d'un serveur multimédia va permettre de rendre accessible à toutes les antennes la totalité des archives sonores déposées sur Dastum »<sup>205</sup>. Ainsi, chaque pôle associé a la possibilité de consulter les archives sonores conservées par l'association, via un « réseau intranet »<sup>206</sup>. Celui-ci s'est ensuite développé pour devenir une base de données ouverte à tous. Un état des fonds était disponible sur internet, mais il n'était pas possible d'écouter les enregistrements. Quand il a été possible de les diffuser, Dastum a d'abord été payant. En effet, il fallait adhérer à l'association (10 euros par an) et cela permettait de savoir qui consultait tel ou tel fonds<sup>207</sup>. De même, les auteurs étaient ainsi protégés d'une utilisation commerciale de leurs enregistrements<sup>208</sup>. Depuis 2020<sup>209</sup>, l'inscription sur Dastumédia n'est plus payante, mais sur simple inscription. Il est cependant interdit de réutiliser les archives à des fins commerciales<sup>210</sup>.

La diffusion des archives sonores de la Bogue d'Or par le biais de Dastumédia est un outil important pour la transmission de ces répertoires. En effet, la musique traditionnelle de Haute-Bretagne peut maintenant être écoutée en dehors du territoire redonnois. Cependant, il n'est plus possible de connaître les personnes qui consultent les archives, ni même si elles sont consultées<sup>211</sup>. Au-delà de la diffusion des archives sonores hors du Pays de Redon, il est intéressant de se demander si elles sont consultées par des personnes au sein du GCBPV. Les professeurs de l'école de musique traditionnelle sont des professionnels dans ce domaine. Ils ont donc la possibilité d'utiliser des enregistrements dans leurs pratiques, notamment

---

<sup>205</sup> *Ibid.*

<sup>206</sup> Convention, article 2

<sup>207</sup> Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, 53 minutes.

<sup>208</sup> *Ibid.*, 57 minutes.

<sup>209</sup> *Ibid.*, 56 minutes.

<sup>210</sup> Dastum, « Conditions d'utilisation », URL : <https://www.dastum.bzh/dastumedia/conditions-d-utilisation/> (consulté le 22/05/2025)

<sup>211</sup> Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, 59 minutes.

dans leurs cours. Cependant, nous ne savons pas si les professeurs de l'école de musique traditionnelle consultent les fonds du centre de ressources car l'utilisation de Dastumédia ne permet pas de voir ces informations. Il faut noter qu'en 2017, Aurélie Brault avait établi une enquête sur cette question<sup>212</sup>. Elle concerne l'ensemble des archives du GCBPV, mais cela nous donne tout de même des indications sur l'utilisation des archives sonores à l'école de musique traditionnelle. Sur les huit professeurs ayant répondu au sondage, cinq utilisent la plateforme, à la fois pour préparer leurs cours et se créer du répertoire. Seulement deux d'entre eux se connectent à la plateforme au moins une fois par mois. Les autres professeurs qui n'utilisent pas Dastumédia utilisent d'autres supports à l'occasion de leurs cours. Les collectages personnels sont notamment utilisés, tout comme les CD édités<sup>213</sup>.

Ainsi, la Bogue d'Or a permis de mettre en valeur les archives et a engagé ceux qui pouvaient et qui le voulaient à faire du collectage. En effet, sans ce rendez-vous, les traditions se seraient peut-être essoufflées. C'est finalement un cercle vertueux, les archives étant importantes à la fois pour elles-mêmes et pour les pratiques qu'elles induisent<sup>214</sup>. De ce fait, elles sont importantes pour la connaissance de cet événement. Ces documents participent à la transmission des musiques de tradition orale, notamment par l'édition, mais également en étant utilisées dans les cours de l'école de musique traditionnelle. La sauvegarde du patrimoine de Haute-Bretagne est l'objectif premier du GCBPV, ce qui a donc conduit à la mise en place du centre de ressources dès sa création et à l'archivage de la Bogue d'Or.

---

212 Aurélie Brault, entretien du 06/05/2025, 59 minutes.

213 Annexe 8.

214 Fabienne Mabon, entretien du 07/03/2025, 01 heure 35 minutes.

## CONCLUSION

Ainsi, le caractère vivant des musiques traditionnelles a été archivé sur un support qui permet de saisir le moment, le support sonore. Des archives écrites existent également, mais on perd ce caractère authentique. Il y a donc des difficultés de conservation, car les supports ont évolué au fil du temps et deviennent obsolètes. C'est le cas pour les archives de la Bogue d'Or, qui sont donc numérisées pour éviter de perdre ces documents. Par ailleurs, l'archivage de ce pratique a eu un impact direct sur leur évolution. En effet, si les folkloristes n'avaient pas collecté au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux chants auraient disparu. C'est la même chose avec les mouvements revivalistes dans les années 1970. Ce sentiment d'urgence qui les a amenés à collecter a été plus que bénéfique pour les pratiques. C'est d'ailleurs dans ce contexte de *revival* qu'est née la Bogue d'Or. Les musiques sont archivées par les créateurs eux-mêmes, mais sont également conservées dans des centres d'archives publics. C'est le cas à la BnF, au MuCEM ou encore au Archives Nationales. Par ailleurs de nombreuses associations, regroupées dans la FAMDT, possèdent des fonds d'archives sonores. Ainsi, l'objectif premier de ces documents, c'est la transmission. Ils doivent être lus et écoutés pour donner l'envie aux nouvelles générations de poursuivre les collectages, de jouer et de danser.

Par ailleurs, il aurait été nécessaire d'étudier le traitement des archives sonores de la Bogue d'Or à Dastum. En effet, une fois numérisés et documentés, elles y sont envoyées afin d'être mises en ligne. Cependant, nous ne savons pas exactement comment cela fonctionne. C'est un point qui serait à approfondir.

Pour la suite, il serait intéressant de se concentrer sur les autres fonds qui sont conservés au centre de ressources du GCBPV. En effet, de nombreux collectages y sont conservés, notamment le très imposant fonds

de Gilbert Hervieux. Les fonds photographiques seraient également à étudier, pour pourvoir ensuite comparer leur traitement avec celui des archives sonores. Il serait également intéressant de mettre en avant les fonds d'autres associations avec les mêmes objectifs que le GCBPV. Par exemple, comparer des pôles associés de Dastum, en Bretagne, pourrai beaucoup apporter. De même, comprendre les dynamiques d'archivage des musiques de tradition orale dans d'autres régions de France pourrait être passionnant. En effet, voir comment les réseaux d'associations sont construits localement est important. Ainsi, il existe une myriade d'associations partout en France, en Auvergne, en Occitanie ou encore en Poitou-Charentes qui archivent des documents sonores qu'il faudrait découvrir.

## ANNEXES

## **ANNEXE 1 : CARTE DES ADHERENTS DE LA FAMDT**



Disponible en ligne à l'adresse <https://www.famdt.com/adherents/nos-adherents/> (consulté le 25/05/2025)

## **ANNEXE 2 : STATUTS DU GCBPV, MODIFIES LE 28 MAI 2019**

### **Article 1 - Dénomination**

Sous la dénomination "Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine", il est formé conformément à la loi 1901, une association regroupant toutes personnes, associations, et collectivités intéressées.

### **Article 2 - Objet**

L'Association a pour but de sauvegarder, transmettre et valoriser notre patrimoine naturel et culturel, de promouvoir de nouvelles formes d'expression et de création à partir de ce patrimoine.

### **Article 3 - Siège**

L'association a son siège à Redon au 6, rue Joseph Lamour de Caslou, il pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration.

### **Article 4 - Durée**

La durée de l'association est illimitée.

### **Article 5 : Adhésion**

Sont adhérentes de l'association les personnes physiques ou morales s'acquittant d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration. Une adhésion est égale à une voix. Peuvent être adhérentes de droit, "à titre gracieux", les collectivités locales qui apportent leur soutien financier à l'association.

### **Article 6 - Radiation**

La qualité d'adhérent.e se perd par démission, décès ou par décision de l'Assemblée Générale à la majorité des 2/3.

### **Article 7 - Ressources**

- \*Les cotisations,
- \*Les subventions des collectivités publiques ou de tout autre organisme,
- \*Les produits de son activité,
- \*Toutes autres ressources autorisées par la Loi

### **Article 8 - Assemblée Générale ordinaire**

Elle comprend tous les adhérent.e.s et se réunit au moins une fois par an et chaque fois que le Conseil d'Administration ou le 1/3 des adhérent.e.s l'estimera nécessaire. Elle ne peut délibérer valablement qu'après avoir réunit au moins 10% des adhérent.es. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale ordinaire sera convoquée de nouveau dans un délai des 15 jours suivants et pourra délibérer quel que soit le nombre des présents. Les décisions sont prises à la majorité simple.

### **Article 9 - Assemblée Générale extraordinaire**

Elle peut être convoquée par le Conseil d'Administration pour toute modification des statuts, dissolution ou tout autre sujet à caractère extraordinaire. Les décisions sont prises à la majorité des 2/3. Elle ne peut délibérer valablement qu'après avoir réunit au moins 10% des adhérent.es. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale extra-ordinaire sera convoquée de nouveau dans un délai des 15 jours suivants et pourra délibérer quel que soit le nombre des présents.

### **Article 10 - Conseil d'Administration**

L'association est administrée par un Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale renouvelable par tiers chaque année. Il est composé au minimum de 9 membres, adhérents de l'association. Les membres de droits sont invités à participer à titre consultatif.

### **Article 11 - Bureau**

Le Conseil d'Administration élit un bureau composé :

- soit d'un.e président.e et d'un.e ou plusieurs vice-président.e.s
- soit de co-président.e.s

auxquels s'ajoutent une.e trésorier.e, un.e trésorier.e-adjoint.e, un.e secrétaire, une.e secrétaire-adjoint.e ou tout autre membre du CA.

### **Article 12 - Règlement intérieur**

Il est établi par le bureau et approuvé par le Conseil d'Administration. Il vise à définir les modalités de fonctionnement de l'association et à préciser les présents statuts. Il s'impose à tous les membres de l'association.

### **Article 13**

En cas de dissolution, l'actif de la liquidation, s'il en existe, sera attribué à une ou des associations désignées par l'Assemblée Générale.

Vu le 28 mars 2019, par

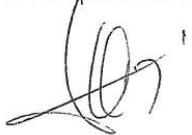
Olga FRANGER, co-présidente



Matthieu COLLEAUX, co-président



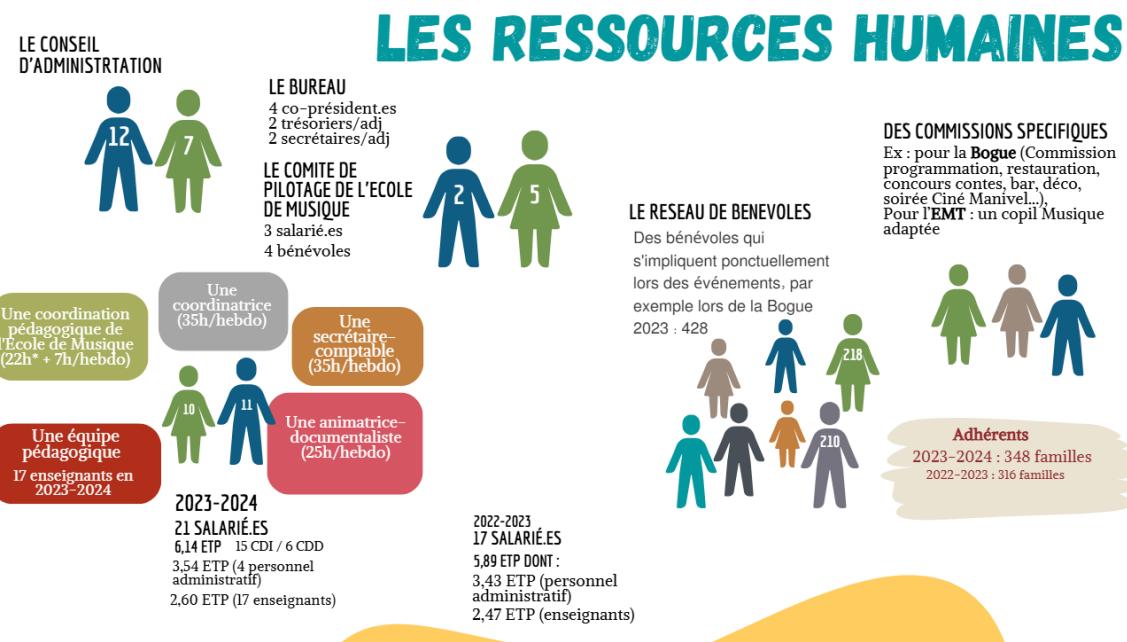
Gilbert HERVIEUX, co-président



Philippe EDOUARD, co-président



## ANNEXE 3 : EXTRAITS DU DIAPORAMA REALISE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2025, PRESENTANT LE BILAN D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2023-2024 ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024-2025



### COLLECTER

Une ressource importante pour l'analyse patrimoniale, sociologique et ethnographique du territoire.

Une masse documentaire...

Une collecte qu'il est nécessaire de poursuivre (fonds photographiques, entretiens sur des thématiques précises...)



## Nouveaux fonds photographiques

- **Fonds transmis par Rémi Peignard**

Festival LA MUSICOMANIE - 318 photos

Les Fougerêts 1981 / Avessac 1982 /

St Jacut 1983 / Redon 1984 et 1986



## Mais aussi...

### Des objets...

- **Fonds Diquéro**

### Des costumes...

- **Fonds Madame Paris**

**A défaut de structures adaptées sur le territoire... et juste pour éviter leur dispersion ou disparition.**

## Poursuite du travail de collecte autour de l'histoire de Ti Kendalc'h

A l'initiative de Guy LE BARBENCHON (ex. directeur du Centre), avec l'aide d'Aurélie BRAULT

- Pour rappeler l'impact de ce centre en termes de transmission de la culture bretonne d'éducation à l'environnement et son large rayonnement géographique.
- Pour raconter cette histoire incroyable, qui a duré presque 40 ans



Collecte, numérisation et classement de documents d'archives



## DOCUMENTER

Quelques outils participatifs..

**Des projections**

**Des entretiens**  
AVEC LES DEPOSANTS OU DES PERSONNES RESSOURCES

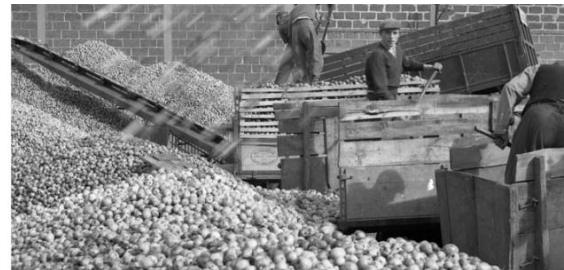
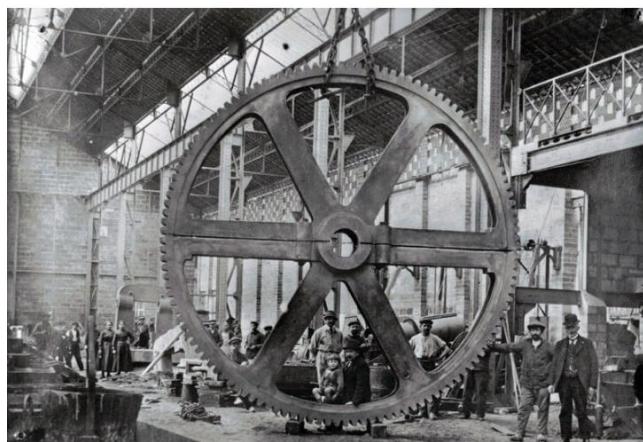
**En menant l'enquête... via un réseau de correspondants !**  
FONDS ANNE CATHERINE

**Rubrique "Qui qu'est donc sur la photo ?"**  
HEBDOMADAIRE LES INFOS

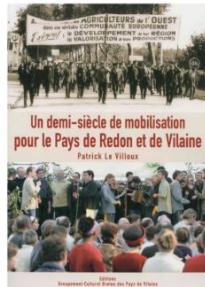
## VALORISER, ANIMER, TRANSMETTRE

**PROJECTION**  
"ESSOR ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA VILLE DE REDON ET DE SES ENVIRONS 1850-2010"  
A partir de l'ouvrage de Jean-Yves Crolas

24 octobre 2023- Ciné Manivel Redon



Une soirée qui s'inscrit dans le cadre du programme de la Bogue  
=> Sélection des textes et illustrations pour adaptation à la projection / lecture des textes  
=> Un travail mené par une équipe de bénévoles, coordonnée par Aurélie, qui assure aussi la réalisation du diaporama.  
=> Travail documentaire réalisé en lien avec l'APPHR.  
=> Un moyen pour découvrir ou re-découvrir l'histoire industrielle du Pays de Redon



## PRÉPARATION DE LA PROJECTION UN DEMI SIECLE DE MOBILISATION POUR LE PAYS DE REDON ET DE VILAINE

=> Travail de **recherches documentaires**, sélection d'extraits de l'ouvrage de Patrick LE VILLOUX, **sélection des photos + traitement, répétitions** par l'équipe de **lecteurs**, pour la soirée programmée le 22 octobre **2024**, dans le cadre de la **Bogue**.



### Collaboration avec Aurélie SCOUARNEC- photographe

#### Dáns...

Un travail explorant les gestuelles des danses traditionnelles bretonnes qui ont traversé les corps au fil des générations, s'appuyant sur des images d'archives familiales, des photographies collectées auprès de particuliers et de divers fonds d'archives.



### Constitution d'un répertoire d'archives sonores

- Pour le projet **"50 ans de la Bogue"**, initié dans les écoles primaires du territoire, à compter de septembre 2024
- Sélection à partir du fonds des lauréats de la Finale Chant.



## PERSPECTIVES 2024-2025



- Poursuivre le travail de collecte, de numérisation et de documentation des archives sonores et iconographiques.
- Continuer les recherches / entretiens / rédaction sur l'histoire de **Ti Kendalc'h**
- Poursuivre **l'accueil et l'accompagnement à la consultation** des archives (travaux de recherches étudiants, des projets pédagogiques, éducatifs ou de création.)
- Poursuivre la documentation du **fonds photographique Anne Catherine** + actions de valorisation et relancer des actions de valorisation.
- Participer à la réalisation de l'**exposition photographique** de la Ville de Redon autour de 3 thématiques : La Teillouse, la Bogue et le château Buard et son quartier.
- Edition de l'**ouvrage de Thierry Sortel 'Les Glorieux, 150 ans d'histoire de la Révolution à la Libération'** - Sortie octobre 2024

50 ans

## PERSPECTIVES 2024-2025

- Préparer la soirée **projection au Ciné Manivel pour la Bogue 2025**. La séance s'appuiera cette fois autour des 50 ans de l'association et de la Bogue.
- Organiser des séances de **projections de photos** pour documenter les photos retracant les 50 ans.
- Imaginer des **projets de valorisation** de ces fonds (espace public, presse, éditions...)
- Imaginer avec la **radio Plum Fm** des séries de portraits, micro trottoir, diffusion d'archives sonores... en impliquant les jeunes
- Quelques **investissements matériels** pour faciliter le travail de numérisation et d'archivage (renouvellement de quelques logiciels)
- **Mieux faire connaître** l'existence de ce fonds à disposition.



## LES DISCIPLINES

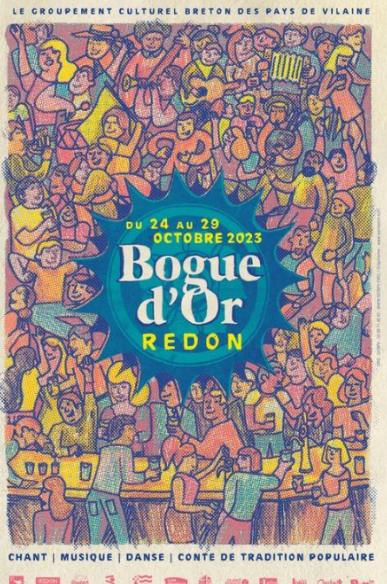
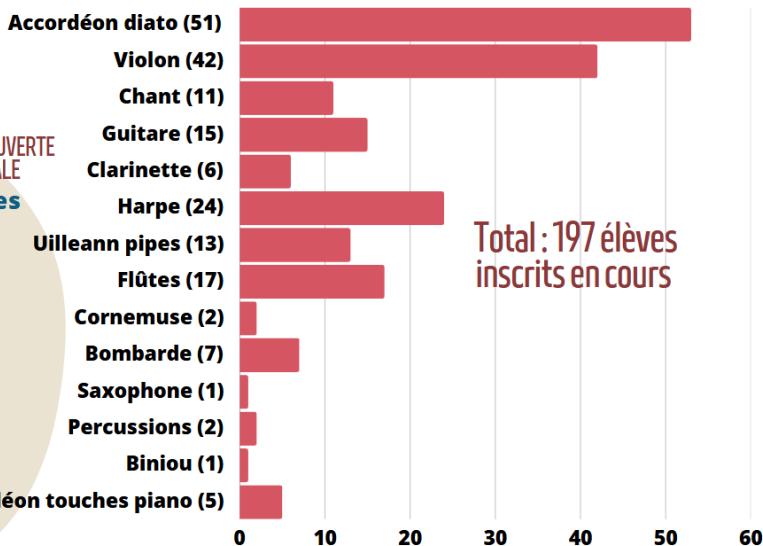
3  
ATELIERS D'ÉVEIL  
MUSICAL  
soit 14 élèves

20  
ATELIERS D'ENSEMBLE  
soit 206 élèves

2  
ATELIERS  
AUTONOMES  
soit 12 élèves

Accordéon touches piano (5)

### Répartition des élèves en COURS par discipline 2023-2024



## La 48ème Bogue d'Or (2023)

Une édition compliquée à organiser (travaux sur le site, fermeture de notre espace de stockage....)

**42 rendez-vous** programmés à Redon + **17 hors Redon**

Collaboration avec **une vingtaine** d'associations ou lieux partenaires

**La Bogue en bottes !** Une Bogue mouillée, venteuse et boueuse... mais malgré tout **festive**.

Le **p'tit chap' plus chaleureux** grâce à des améliorations de l'aménagement.

**428 bénévoles très investis...** malgré des conditions difficiles

**Renforcement des gestes éco-responsables** (cuisine, éléments de déco, mobilités douces...)



**Une programmation de qualité et diversifiée** : Nouvelle-Orléans, Irlande, Ecosse, Brésil... les 50 ans de scène d'Alain Pennec

**69 artistes** programmés

**155 participants** aux différents **concours**

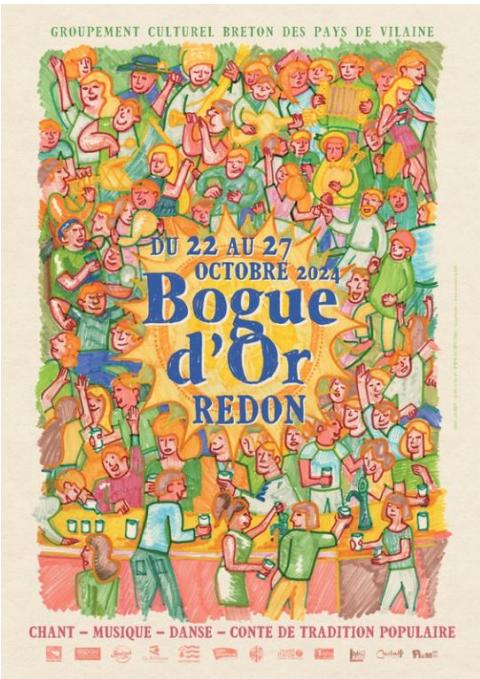
**47 personnes** pour les **scènes ouvertes musicales et une trentaine pour les apéros poétiques et scènes ouvertes contes + de nombreux élèves sur scène**

**Forte présence des jeunes** sur scène et dans le public.

Une **fréquentation en baisse** compte-tenu de la météo... **mais malgré tout significative**, témoignant l'attachement du public à cette fête.

**8 576 entrées payantes** n'incluant pas les moins de 18 ans (gratuit).

Bilan financier : à peine à l'équilibre



#### **Brièvement...**

Une édition sous le soleil !

43 rendez-vous programmés à Redon + 19 hors Redon

Actions de sensibilisation auprès d'une dizaine d'écoles du territoire.

**Changements de tarifs** (passage de 5 €/jour à 7 €/jour pour palier la baisse des financements publics.

70 artistes programmés

**170 participants** aux différents **concours**

**Forte présence des jeunes** sur scène et dans le public qui se confirme. .

**430 bénévoles**

Des commissions de travail de plus en plus investies en amont.

Bilan financier : + 20 000 €

ASS GROUPEMENT CULTUREL BRETON **八十九三/丁** Le Bilan de votre Année 2023/2024

**Ressources associatives**

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	209 021 €	250 076 €	-16,4%
Cotisations des adhérents	6 015 €	5 161 €	+16,5%
Dons, Mécénats, Legs	1 728 €	2 384 €	-27,5%
<b>Total des ressources</b>	<b>216 764 €</b>	<b>257 621 €</b>	<b>-15,9%</b>

Baisse des subventions de 40 KE :  
 - Département 35  
 - Redon Agglo  
 - Projet Quebec : ne concernait que la Bogue 2022 (15 KE)

[www.athelis.fr](http://www.athelis.fr)

Page 2

Entretien du 09/01/2025

ASS GROUPEMENT CULTUREL BRETON **八十九三/丁** Le Bilan de votre Année 2023/2024

**Détail des subventions**

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Subvention OMCL	2 077 €	1 900 €	+9,3%
CG 56	15 851 €	13 000 €	+21,9%
CG 35	48 474 €	58 271 €	-16,8%
CG 44	10 760 €	10 735 €	+0,2%
Conseil Régional	25 000 €	25 000 €	0%
Redon Agglo	100 000 €	119 167 €	-16,1%
Autres (dont projet Quebec)	2 859 €	18 003 €	-84,1%
Ville de Redon	4 000 €	4 000 €	0%

Page 3

ASS GROUPEMENT CULTUREL BRETON **八+九三/丁** Le Bilan de votre Année 2023/2024

Détail autres recettes

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Recettes Bogue	102 313 €	116 070 €	-11,9%
Prestations école de musique	88 109 €	76 585 €	+15%

## ANNEXE 4 : CONVENTION DE POLE ASSOCIE ENTRE DASTUM ET LE GCBPV, 6 JUIN 2003

### CONVENTION POLE ASSOCIE DASTUM

Entre

L'association **DASTUM**, 16 rue de la Santé, 35000 Rennes, représentée par son président, Yann Bertrand,

D'une part,

Et,

L'association **GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE**, ci-dessous désignée par GCBPV, représentée par son président, Gilbert Hervieux,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

#### Article 1 : Objet de la convention

La présente convention traduit la volonté commune des deux parties, dans le respect de leurs missions propres, de rechercher et mettre en œuvre toutes synergies d'action visant :

- à développer le collectage du patrimoine oral et musical sur le territoire de compétence du GCBPV,
- à en assurer la conservation, notamment au moyen de la numérisation,
- à en effectuer le traitement documentaire,
- à en permettre l'accès au plus grand nombre, notamment par la consultation dans les locaux du GCBPV,
- à en développer la diffusion par l'animation, la formation ou l'édition sous toutes ses formes.

Plus largement, cette convention s'intègre dans une démarche globale de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral et musical de l'ensemble des territoires de Bretagne.

## Article 2 : engagements réciproques des deux parties

Le GCBPV s'engage à :

- entretenir une activité régulière de collectage et de recueil des collectes déjà existantes,
- en effectuer, à l'aide du logiciel Alexandria, le traitement documentaire nécessaire à la consultation,
- transférer sur support informatique les enregistrements qui ne le sont pas encore,
- déposer à Dastum les archives sonores en sa possession et au fur et à mesure des rentrées, ces opérations faisant l'objet de conventions spécifiques,
- Mettre à disposition du public les archives sonores qui concernent sa zone géographique de compétence selon les principes déontologiques et techniques établis par Dastum pour l'ensemble de son réseau et exposés en annexe.

Le GCBPV prendra financièrement en charge son équipement de prise de son, de traitement documentaire informatique, et de communication et consultation multimédia ainsi que les abonnements y afférents (Numéris, fournisseur d'accès Internet...). En cas d'impossibilité financière de la part du GCBPV, Dastum pourra mettre momentanément à sa disposition un équipement informatique dans la mesure de ses propres possibilités

Enfin, le GCBPV s'engage à faire figurer sur tous documents de communication et d'édition la mention « Pôle associé Dastum » et à utiliser une signalétique commune.

En contrepartie, Dastum s'engage à :

- proposer au GCBPV conseil et formation concernant le collectage, la prise de son, le traitement documentaire, la numérisation du son, le matériel informatique,
- fournir gratuitement au GCBPV les supports de conservation ainsi que le logiciel documentaire Alexandria et la formation correspondante,
- mettre à disposition du GCBPV les archives sonores en sa possession concernant son champ de compétence géographique,
- permettre, par le biais du réseau intranet Dastum, l'accès des membres du GCBPV et de ses consultants à l'ensemble breton des archives sonores de Dastum,
- promouvoir les activités du GCBPV par l'intermédiaire de la revue « Musique Bretonne », du site internet Dastum et de tous documents de communication que Dastum serait amené à élaborer.

## Article 3 : diffusion, animation, formation et édition

Le GCBPV élabore et gère en propre sa politique d'animation, de diffusion et de formation en matière de patrimoine oral et musical.

Cependant, dans le cadre de la présente convention, les deux parties apporteront une attention particulière à envisager tous les champs de synergie possibles en matière d'édition sonore, écrite ou audiovisuelle. Pour chacun de leurs projets en ce domaine, les deux parties se consulteront afin d'établir si des partenariats peuvent s'instaurer sur les plans qualitatif, technique ou financier. En particulier, le GCBPV s'assurera pour chacun de ses projets qu'il n'entre pas dans le cadre d'une collection déjà existante ou envisagée à Dastum. De même Dastum s'engage à faire part au GCBPV de tout projet concernant pour tout ou partie sa zone géographique de compétence. Dastum mettra également ses compétences à disposition du GCBPV, en tant que de besoin, en

matière d'édition, de traitement du son (premastering notamment), de graphisme et de mise en page, ainsi que de suivi de fabrication.

Plus généralement, le GCBPV s'engage à proposer à la vente dans ses locaux, et par tout autre moyen qu'il serait amené à utiliser, les éditions de Dastum et de son réseau.

Enfin, à la demande de l'une ou de l'autre, les deux parties s'engagent à examiner de manière privilégiée, au cas par cas, les participations qu'elles peuvent envisager dans le cadre des événements et actions diverses de diffusion que l'une ou l'autre serait amenée à organiser.

#### **Article 4 : durée de la convention**

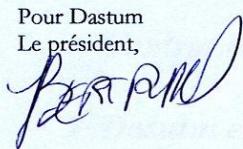
La présente convention est établie pour une durée d'un an et sera renouvelée par tacite reconduction. Il est convenu cependant que les conseils d'administration, ou à défaut les bureaux, des deux structures se rencontrent au moins une fois par an et, au plus tard, dans les trois derniers mois précédent chaque échéance annuelle. Cette réunion sera précédée par l'établissement en commun d'un rapport d'activités et d'un projet chiffré pour l'année suivante dans le domaine défini par la présente convention. Les demandes de subvention, notamment auprès du département, seront l'objet d'une attention particulière dans l'objectif d'harmoniser le positionnement à cet égard des pôles ou antennes Dastum du dit département.

#### **Article 5 : rupture de la convention**

La convention pourra être dénoncée unilatéralement par chacune des parties à chaque échéance annuelle sous réserve que la partie souhaitant y mettre fin fasse connaître son intention à l'autre par lettre recommandée au moins trente jours avant l'échéance annuelle, date postale d'envoi faisant foi. En ce cas, chacune des parties s'engage à restituer à l'autre les matériels, logiciels, supports d'archives et documents lui appartenant, à l'exclusion des fonds de collecte déposés chez l'une ou l'autre qui auront fait l'objet d'une convention particulière (cf en annexe modèle de convention de dépôt).

Fait à Redon, le 6 juin 2003, en deux exemplaires.

Pour Dastum  
Le président,



Yann BERTRAND

Pour le GCBPV  
Le Président,



Gilbert HERVIEUX

## **ANNEXE 5 : PROTOCOLE D'INVENTAIRE DES ARCHIVES SONORES AU CENTRE DE RESSOURCES DU GCBPV**

PROTOCOLE INVENTAIRE ET TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DU CENTRE  
RESSOURCES

### **TRAITEMENT DU SON**

#### **INVENTAIRE**

**Objectif** : Connaître le fonds

Chaque original a une cote unique à laquelle correspond une « fiche » de renseignement.

Cette cote est inscrite de manière indélébile sur le support et sur son emballage.

Ensuite les originaux sont rangés à leur place par support :

K7, DAT, minidisque dans les tiroirs et les CD dans le placard.

Chaque support (K7, MD, DAT, bande...) original ou copie :

- a une cote d'inventaire qui l'identifie : une lettre pour le type de support et 3 chiffres

-a une fiche d'inventaire qui récapitule les éléments connus le concernant.

**Attribution des cotes :**

Cassettes : K0001

K0001A et K0001B

Minidisque : M000

DAT : D000

Bandes : B000

B000A et B000B

A l'intérieur de chaque catégorie, progresser en attribuant les chiffres au fur et à mesure des découvertes, sans classer. Le classement se fait après, à partir des fiches de renseignements.

Utiliser cette cote pour nommer les fichiers informatiques et reporter bien sur cette cote dans la fiche documentaire

Les fiches de renseignements sont à reporter sur un support unique (classeur ou cahier dans un premier temps)

Remplir la fiche de renseignements pour chaque support :

Cote	Infos sur le support	1 <sup>er</sup> élément audible	Dernier élément audible	Autres infos connues
B001	Eliminatoire	Sonneurs	Chant femme « la haut sur ces montagnes «	C'est Jacquot qui chante après les sonneurs au début

## TRAITEMENT DOCUMENTAIRE

Tableau Excel : Pour chaque titre :

	Cotes					Identification							Description							Analyse						
Contenu dans / Titre général	Contenu doc d'origine	Code de dépôt	Numéro	Format	Enquêteur	Interprète / Informateur	Lié au collecte	Lié à la collecte	Co-édition	Collaboration	Collaboration	Collaboration	Thème	Intérêt	Interprétation	Notes de travail										

cote	Titre	Interprète	collecteur	lieu	date	Notes
B001-01	« Là haut sur ces collines »	Marcel Fleury	Jules Lenoir	Saint-Congard	Novembre 1978	Inédit

Chaque élément (autre mot : item), c'est-à-dire chaque chanson conte discussion, sur un sujet, un morceau instrumental :

- a une cote documentaire qui reprend la cote d'inventaire du support, plus 2 chiffres. Par exemple : K005A-01 est le premier élément de la cassette 005.
- A une fiche documentaire qui récapitule les éléments connus le concernant

## **TRAITEMENT SONORE**

Numérisation :

Chaque support est numérisé (le son est acquis par l'ordinateur et enregistré en tant que fichier informatique) du début à la fin en un seul fichier qui porte le nom de la coté d'inventaire

Un document en .wav pour la conservation

Un document en .mp3 pour la consultation

Découpage :

Le fichier son « intègre » (non découpé) d'un support est découpé en autant de fichiers qu'il y a d'éléments, en suivant (et si besoin est en corigeant) les fiches documentaires

## ANNEXES 6 : TABLEAU D'INVENTAIRE DES ARCHIVES SONORES PAR SUPPORTS

supp	cote inv	`infos_support`	Infos sur pochette	Notes	COLLECTES	COLLECTES
K	K371	Concours Bogue d'Or 1975/1- Finale Chant	Concours Bogue d'Or 1975/1- Finale Chant			
K	K372	Concours Bogue d'Or 1975/2- Finale Chant	Concours Bogue d'Or 1975/2- Finale Chant			
K	K373	Concours Bogue d'Or 1976/1- Finale Chant	Concours Bogue d'Or 1976/1- Finale Chant			

COLLECTES	COLLECTEUR S	COLLECTEUR S	TITRE GENERIQUES	DATE	LIEUX	date inv	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	LOCALISATION DU SUPPORT	FICHES classeur
			BOGUE CHANT	1975	Redon	02/07/2013		GCBPV	
			BOGUE CHANT	1975		02/07/2013		GCBPV	
			BOGUE CHANT	1976		02/07/2013		GCBPV	

## ANNEXE 7 : TABLEAU D'INVENTAIRE DES ARCHIVES

### SONORES PAR ITEM

Contenu dans / Titre générique	Cotes					
	Cote du doc d'origine	Cote CD num	identique que	N° de dépôt	N° pdc	Fichier num.
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-001					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-002					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-003					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-004					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-005					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-006					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-007					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-008					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-009					
Concours Bogue d'Or - 1981 -						
Eliminatoire St Just	K110-010					

### Zone des cotes

Identification							
Enquêteur	Enquêteur	Interprète / Infor	Interprète / Infor	Lieu de collecte	Lieu-dit	Commune ir	Date collect
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981
Hervieux, Gilbert	s.n	s.n.	s.n.	Saint-Just (Ille-et-Vilaine)		s.l	1981

### Zone d'identification

Description						
Titre	Incipit	Refrain	Expression	Langue	Nature d	Type de doc
s.t.	Dans le bourg de Balazeu		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	C'est un petit cheval rouge		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	C'était un beau flamand qu'allait voir sa maîtresse		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	Jeannette, ma p'tite Jeannette quand nous marierons-nous ?		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	Faut-il que les femmes sont bêtes d'obéir à l'eur mari		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	.... Cueillir une fleur de mille couleur pour mon serviteur, pour faire		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	La nouvelle que j'ai appris		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	Bonsoir Madame		Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	Entre la rivière et le bois	Lirmalura	Voix (chanté)	Français		Archive sonore
s.t.	Beau soleil admirable		Voix (chanté)	Français		Archive sonore

### Zone de description

## *Zone d'analyse*

# **ANNEXE 8 : ENTRETIEN AVEC AURELIE BRAULT, FABIENNE MABON ET GILBERT HERVIEUX, 7 MARS 2025**

## **Guide d'entretien**

### Introduction

<b>Thème</b>	<b>Sous-thème</b>
<b>Présentation du témoin</b>	Nom Parcours professionnel Parcours au sein du GCBPV Loisirs Lien avec les archives Lien avec la musique bretonne
<b>Présentation et organisation du GCBPV</b>	Présidence Organisation de la Bogue d'Or Ecole de musique traditionnelle Bénévoles et salariés Particularités d'être salariée dans une association Financements Documents de gestion ?
<b>Organisation du centre de ressources</b>	Date de création (dès le départ ou s'est institué au fur et à mesure) Personnes (Aurélie Brault, Gilbert Hervieux) Bénévoles ? Missions et place de celles-ci dans l'association

	Locaux : depuis quand ? organisation spatiale, magasins, problèmes de place ?
<b>Présentation générale des fonds</b>	Archives de la Bogue d'Or : sonores, affiches, photos, autres Autres archives (sonores ou pas)
<b>Archives iconographiques</b>	Plus de 100 000 Collecte (dons, documents du GCBPV...) Statut juridique, contrat Méthode de classement Conservation Typologies de documents (plaques de verre, négatifs, photos "traditionnelles", documents numériques) et particularités
<b>Archives sonores</b>	Présentation des différents fonds Il y a en beaucoup (3400 supports audio) : comment on gère un nombre d'archives aussi important ? Problème des différents supports dont certains sont obsolètes Possible d'écouter les archives les plus anciennes ? Part d'archives de la Bogue d'Or par rapport aux collectages : priorisation, statut juridique
<b>Archives vidéo</b>	Complément des archives sonores ? Problème des différents supports
<b>Captation</b>	Méthode Systématique depuis le début ? Volonté de garder une trace ou pratique généralisée dans d'autres concours

	Archivage dès la fin de la Bogue d'Or
<b>Traitement</b>	Méthodes de classement Description : IR, tableaux de gestion, cotes Priorisation ?
<b>Numérisation</b>	Documents prêtés pour numérisation : leur place dans les fonds Fonds spécifiques ou intégrés dans les fonds déjà existants ? Question de leur statut juridique, contrat ?
<b>Médiathèque</b>	Que sont les CD, cassettes, DVD et VHS édités : fonds du GCBPV ou acquisitions ?
<b>Lien avec Dastum</b>	Nature du partenariat Simplification de la gestion Edition Processus de mise en ligne
<b>Communication des archives</b>	Possibilité de communiquer les archives ? Salle de lecture Numérisation
<b>Valorisation</b>	Expositions : pendant la BO ou en dehors ? Rencontres Edition (CD, partitions, livres) Utilisation dans l'organisation de la Bogue d'Or
<b>Transmission</b>	Les archives de la Bogue d'Or sont-elles utilisées par les artistes pour agrandir leur répertoire ? Utilisation par les profs de l'école de musique traditionnelle ? Contact de de profs qui les utilisent ?

## Conclusion

**Inventaire chrono-thématique**

Cet entretien a été réalisé en présence d'Aurélie Brault (salariée documentaliste au centre de ressources), Fabienne Mabon (salariée à la coordination événementielle) et Gilbert Hervieux (bénévole et président du centre de ressources) dans les locaux du centre de ressources du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine à Redon le 07 mars 2025. Il a débuté à 10h30 et s'est terminé à 12h55, soit 2h23 d'enregistrement.

<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Thèmes abordés</b>
00 min 00 sec	05 min 12 sec	<u>Création du GCBPV</u> Objectif du groupement Construction du groupement Pôles d'activité : l'école de musique traditionnelle, le centre de ressources et le pôle événement qui organisent des événements dont la Bogue d'Or. Salariés Association : conseil d'administration et co-présidence par pôles d'activité
05 min 12 sec	07 min 13 sec	<u>Création du centre de ressources</u> Objectif : regrouper ce que les gens ont chez eux La centre de ressources est là depuis le début Fonds à la création : collectages, archives du Cercle celtique de Redon Besoin d'un lieu pour consulter les archives
07 min 13 sec	10 min 19 sec	<u>Présentation du parcours d'Aurélie Brault</u>

		<p>A travaillé à Ti Kendalc'h à Saint-Vincent-sur-Oust (association pour promouvoir la culture bretonne) pendant une dizaine d'années</p> <p>Ti Kendalc'h a fermé en 2006 et elle est arrivée au centre de ressource du GBCPV en 2008</p>
10 min 19 sec	14 min 33 sec	<p><u>Présentation du parcours de Fabienne Mabon</u></p> <p>Arrivée au GCBPV en 2003 en tant que salariée pour la coordination des événements</p>
14 min 33 sec	16 min 34 sec	<p><u>Les bénévoles au centre de ressources</u></p> <p>Il y en a quelques uns qui aident à l'identification du contenu des cassettes (archives sonores)</p>
16 min 34 sec	17 min 55 sec	<p><u>Pôle associé à Dastum</u></p> <p>Utilisent la méthodologie de Dastum pour la gestion des archives</p> <p>Les archives leur sont données pour les mettre en ligne</p>
17 min 55 sec	19 min 49 sec	<p><u>Les archives papier (documentation)</u></p> <p>Cotation Dewey</p> <p>Inégal car beaucoup de manques</p> <p>Beaucoup de dons</p> <p>Quelques achats</p>
19 min 49 sec	30 min 13 sec	<p><u>Les fonds photographiques</u></p> <p>Travail de numérisation des archives de l'APPHR (Association pour la Protection du Patrimoine Historique Redonnais)</p> <p>Fonds des Infos du Pays de Redon (quotidien local)</p> <p>Travail sur le fonds Anne Catherine (photographe redonnaise du début du XXe siècle) avec le Musée de Bretagne pour documenter les photos</p>

		<p>Fonds « Mémoire en résidence » à Saint-Jean-la-Poterie et Allaire</p> <p>Beaucoup d'archives dont ils ne sont pas propriétaires avec des autorisations pour les numériser</p> <p>Travail avec <i>le Canal</i> (théâtre de Redon) pour illustrer le programme avec des photos</p> <p>Liens avec l'Office de tourisme de Redon</p> <p>[Arrivée de Gilbert Hervieux à 30 min 13]</p>
30 min 13 sec	47 min 14 sec	<u>Anecdote de Gilbert Hervieux</u>
47 min 14 sec	51 min 00 sec	<p><u>La recherche des documents</u></p> <p>Il y a beaucoup de gens qui ont collectés et il y a encore beaucoup de gens qui collectent</p> <p>Récupération d'enregistrements</p> <p>Émissions de radio</p> <p>Important de collecter les collecteurs</p>
51 min 00 sec	52 min 50 sec	<p><u>Les enregistrements de la Bogue d'Or</u></p> <p>Manque quelques années (années 2010)</p> <p>Toutes les finales chant jusqu'en 1992 sont en ligne sur Dastumédia</p> <p>Numérisation des finales jusqu'en 2012 en cours</p> <p>Traitement des enregistrements nativement numériques</p>
52 min 50 sec	1 h 00 min 00 sec	<p><u>Le protocole de numérisation</u></p> <p>Il y a un Mac dédié à la numérisation branché sur la platine cassette avec une carte son externe</p> <p>Utilisation du logiciel Pro Tools pour gérer les archives sonores</p>

		Travail de découpage puis de documentation Anecdote de Gilbert Hervieux
1 h 00 min 00 sec	1 h 04 min 02 sec	<u>La valorisation par l'édition</u> Collections des grands interprètes (Dastum) Collection par pays (Dastum) Livres CD de collectages édités par le GCBPV Cassettes de la Bogue d'Or édités par le GCBPV Classeur d'Albert Noblet qui fichait tout ses collectages avec les chansons, chanteurs et photo
1 h 04 min 02 sec	1 h 13 min 07 sec	<u>Anecdote de Gilbert Hervieux</u>
1 h 13 min 07 sec	1 h 20 min 27 sec	<u>Les modes d'enregistrement</u> Appareil pour enregistrer sur bandes Ils ont beaucoup de cassettes, des disques, des DAT (petites cassettes) et des Mini Disc Anecdote Gilbert Hervieux
1 h 20 min 27 sec	1 h 24 min 29 sec	<u>La conservation</u> Il y a un meuble à tiroir contenant tous les enregistrements sur différents supports Anecdote Gilbert Hervieux
1 h 24 min 29 sec	1 h 31 min 13 sec	<u>Historique des collectages en Bretagne</u> Premiers collectages après guerre Pays bretons où il y a eu plus de travail que d'autres et Redon et Ploërmel sont très spécifiques Cercles celtiques importants dans les démarches de collectes Cercle celtique de Redon

		Compagnie <i>Pied en sol</i> (Denis Madeleine)
1 h 31 min 13 sec	1 h 43 min 07 sec	<p><u>La Bogue d'Or</u></p> <p>La Bogue d'Or a mis en valeur les archives et a encouragé les collectages</p> <p>Il y a beaucoup de mélanges lors de la Bogue d'Or car il y a des personnes plutôt âgées sur scène mais des jeunes dans la salle</p> <p>Anecdote Gilbert Hervieux</p>
1 h 43 min 07 sec	2 h 04 min 34 sec	<p><u>Méthodologie</u></p> <p>Les bandes ne sont pas numérisées par le GCBPV, elles sont envoyées à Dastum</p> <p>Tableur Excel par Dastum</p> <p>Il y a des VHS mais elles ne sont pas répertoriées ni découpées mais numérisées</p> <p>Il y a des photos de la Bogue d'Or à partir de 1993</p> <p>[Gilbert Hervieux quitte la pièce à 1h50]</p> <p>Problème de l'obsolescence des supports</p> <p>C'est compliqué de voir comme les enregistrements sont transmis car tout est sur Dastumédia</p> <p>Avant la finale de la Bogue d'Or à Redon, il y a des éliminatoires dans tout le Pays de Redon et tout est enregistré</p>
2 h 04 min 34 sec	2 h 23 min 43 sec	<p><u>Problématiques au centre de ressources</u></p> <p>Etat des lieux des fonds</p> <p>Il n'y a pas beaucoup de photos au centre de ressources</p> <p>Les archives numérisées sont stockées sur des disques durs</p> <p>Financement et formation</p>

## ANNEXE 9 : ENTRETIEN AVEC AURELIE BRAULT, 06 MAI 2025

Cet entretien a permis d'éclaircir des points qui n'ont pas été abordés lors du précédent entretien.

### Guide d'entretien

#### Introduction

Thème	Sous-thème
<b>Lien avec Dastum</b>	Membre associé depuis quand ?
<b>Numérisation</b>	Depuis quand les archives sont numérisées
<b>Découpage</b>	Fonctionnement du logiciel Pro Tools Travail de découpage systématique ?
<b>Informations complémentaires aux fonds</b>	Description systématique pour la BO ? Comment faire quand il n'y a pas d'informations ? Aide de Dastum s'il n'y a pas d'informations ? Fiches ?
<b>Cotation</b>	Utilisation de la cotation de Dastum ? Fonds spécifiques non cotés ?
<b>Statut juridique</b>	Document signé par les chanteurs ? Dépôt pour numérisation ?
<b>Valorisation</b>	L'édition continue ?

	Transition entre l'édition de cassettes et de CD et la numérisation sur Dastumédia
<b>Transmission</b>	Fonds utilisés par l'école de musique traditionnelle ?
<b>Tableur</b>	Fonctionnement Spécificité des fonds du GCBPV par rapport au tableau prédéfini Rempli au fur et à mesure ? Accès de Dastum au tableur pour la publication sur Dastumédia ?
<b>Dastumédia</b>	Fonctionnement de la base de données

Conclusion

### **Inventaire chrono-thématique**

Cet entretien a été réalisé en présence d'Aurélie Brault (salariée documentaliste au centre de ressources dans les locaux du centre de ressources du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine à Redon le 06 mai 2025. Il a débuté à 9h35 et s'est terminé à 10h43, soit 1h08 d'enregistrement.

<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Thèmes abordés</b>
00 min 00 sec	04 min 56 sec	<u>Dastum</u> Membre associé depuis le 6 juin 2003 Différence entre pôle associé et association membre Numérisation avant 2008 (bénévoles)

04 min 56 sec	27 min 04 sec	<p><u>Logiciel Pro Tools</u></p> <p>Mac et lecteur cassette branchée à la carte son</p> <p>Collaboration et protocole de numérisation de Dastum</p> <p>Paramétrage</p> <p>Enregistrement de la cassette</p> <p>Exportation de l'enregistrement</p> <p>Découpe sur Audacity</p> <p>Les informations sont ensuite consignées dans un tableau Excel</p> <p>Envoi du tableau et des cassettes découpées à Dastum</p>
27 min 04 sec	54 min 11 sec	<p><u>Dastummédia</u></p> <p>Explication du fonctionnement de la plateforme</p> <p>Description des archives sur la plateforme</p>
54 min 11 sec	56 min 41 sec	<p><u>Cotation</u></p> <p>Pas la même cotation que Dastum</p> <p>Fonctionnement par support</p>
56 min 41 sec	58 min 44 sec	<p><u>Statut juridique</u></p> <p>Pas de document car les chanteurs savent qu'ils sont enregistrés et peuvent être diffusés</p>
58 min 44 sec	1 h 00 min 53 sec	<p><u>Transmission</u></p> <p>Pas possible de savoir si les profs de l'école de musique utilisent les fonds numérisés dans leurs cours</p> <p>Enquête en 2017-2018</p>

		Profs avec leurs propres fonds et d'autres qui travaillent à partir de collectages
1 h 00 min 53 sec	1 h 08 min 40 sec	<u>Fin de l'enregistrement</u>

## ANNEXE 10 : ECHANGE DE MAIL AVEC AURELIE BRAULT

### A PROPOS DES PROJETS DU GCBPV A L'OCCASION DES 50 ANS DE LA BOGUE D'OR

Le 22 mai 2025,

Bonjour Amandine,

Tous les ans, il y a un **répertoire commun** à l'école de musique traditionnelle, c'est à dire quelques airs ou chants que tous les élèves travaillent. Cette année pour les 50 ans, on a choisi des chants dont les interprètes ont obtenu une bogue, ils sont issus de nos archives sonores.

Il y a en effet, des **actions menées spécialement pour les 50 ans** et qui ont lieu toute l'année. Malheureusement, je n'en ai pas de liste exhaustive, car certaines de ces animations sont encore en réflexion ou en construction.

- Il y a un travail avec les écoles du Pays mené par les professeurs et la coordinatrice de l'école de musique : des chants appris dans les écoles, les mêmes chants pour tous afin que les élèves puissent chanter ensemble à la Bogue. Un prof de musique a travaillé à la création d'une chanson avec l'école de Langon.
- Il y a des rdvs prévus autour du patrimoine du Pays : la seule action ficelée est celle d'Allaire qui aura lieu pour les journées du patrimoine. Un conférence causerie avec Christophe Auray sur les Croyances, remèdes aux plantes etc... est en projet. Un projet sur Malansac et Rochefort sur les carrières, en cours Et moi qui ait organisé 2 séances de reconnaissance photos de la Bogue en février et en avril, pour permettre de mettre des visages sur tous les bogués.
- Je vais faire une démonstration de sonnerie de bassins et causerie avec l'Office du tourisme en juillet.

- Je ne connais pas la programmation de la Bogue, mais je pense qu'il y aura des clins d'œil à l'histoire de la fête.
- Et sûrement d'autres moments festifs dont je n'ai pas connaissance, l'info ne circule pas toujours

Bon courage

A bientôt

Aurélie.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Phonographe à cylindre (rouleau de cire), collection Charles Cros, 1903, Bibliothèque nationale de France, URL : <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550094295">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550094295</a> .....	22
Figure 2 : enregistreur sur bandes magnétiques, GCBPV, dépôt 2017-508, fiche de collectage n°27 (détail), Albert Noblet, 1966.....	22
Figure 3 : Carte des assemblées de chant réalisées en 2024.....	51
Figure 4 : la table de numérisation au centre de ressources. On observe l'ordinateur Mac, la carte son à sa droite et la platine cassette au dessus. Photographie personnelle.....	60

## TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	2
Engagement de non plagiat .....	4
Remerciements .....	5
Liste des abréviations .....	6
Sommaire.....	7
Introduction.....	9
L'archivage des musiques et danses traditionnelles.....	12
I. Quelles sont les musiques, danses et traditions populaires? .....	14
A. Des musiques et danses de tradition orale... .....	14
B. ...qui sont archivées.....	18
II. Différents centres de conservation, différents objectifs.....	25
A. Des institutions publiques .....	25
B. De nombreuses associations.....	31
Bibliographie.....	39
Archives sonores .....	39
Services qui conservent des archives sonores.....	40
Patrimoine culturel immatériel.....	41
Musique bretonne .....	42
Etat des sources.....	43
Documents de gestion du GCBPV .....	43
Documents de gestion du centre de ressources .....	43
Publication du GCBPV pour valoriser les archives .....	43
Sources orales.....	44
Les archives sonores de la Bogue d'Or de Redon .....	45

I. Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine : une association pour conserver le patrimoine local .....	47
A. Un point central dans le paysage culturel redonnais.....	47
B. Le centre de ressources .....	52
II. L'archivage des documents sonores .....	57
A. La captation et la conservation des supports.....	57
B. Numérisation et documentation : la création des items .....	60
III. La transmission de ces documents précieux.....	64
A. Des archives valorisées? .....	64
B. Une transmission pour les générations futures .....	66
Conclusion .....	69
Annexes .....	71
Annexe 1 : Carte des adhérents de la FAMDT .....	71
Annexe 2 : Statuts du GCBPV, modifiés le 28 mai 2019 .....	72
.....	73
Annexe 3 : Extraits du diaporama réalisé pour l'assemblée générale du 27 janvier 2025, présentant le bilan d'activités de l'année 2023-2024 et les perspectives pour l'année 2024-2025 .....	74
Annexe 4 : Convention de pôle associé entre Dastum et le GCBPV, 6 juin 2003 .....	83
Annexe 5 : Protocole d'inventaire des archives sonores au centre de ressources du GCBPV .....	86
Annexes 6 : Tableau d'inventaire des archives sonores par supports	90
Annexe 7 : Tableau d'inventaire des archives sonores par item.....	91
Annexe 8 : Entretien avec Aurélie Brault, Fabienne Mabon et Gilbert Hervieux, 07 mars 2025 .....	93
Guide d'entretien .....	93

Inventaire chrono-thématique .....	96
Annexe 9 : Entretien avec Aurélie Brault, 06 mai 2025 .....	101
Guide d'entretien .....	101
Inventaire chrono-thématique .....	102
Annexe 10 : Echange de mail Avec Aurélie Brault à propos des projets du GCBPV à l'occasion des 50 ans de la Bogue d'Or.....	105
Table des illustrations .....	107
Table des matières .....	108
Résumé.....	111

## RESUME

Les musiques, danses et traditions populaires sont des pratiques que l'on voit partout en France. Par essence vivantes, elles ont cependant été archivées dès le XIX<sup>e</sup> siècle, pour ne pas les perdre. Par la suite, les mouvements revivalistes apparus dans les années 1970 ont également enregistré de nombreuses musiques. Différents supports conservés dans de nombreux services d'archives sont maintenant disponibles. L'attention est par la suite portée sur les archives sonores de la Bogue d'Or, un concours de chant traditionnel dont la finale se jouent à Redon. Ces documents sont conservés au Groupement culturel breton des Pays de Vilaine.

**Mots clés :** archives sonores, Bogue d'Or, Redon (Ille-et-Vilaine), musique traditionnelle, danse traditionnelle, revivalisme, collectage.

## ABSTRACT

Folk music, dance and traditions are practices that can be seen everywhere in France. By their very nature, they are alive and well, but they have been archived since the 19th century, so as not to lose them. Subsequently, the revivalist movements that emerged in the 1970s also recorded a great deal of music. Various media are now available, preserved in numerous archives. Attention was then drawn to the sound archives of the Bogue d'Or, a traditional singing competition whose finals were held in Redon. These documents are kept at the Groupement culturel breton des Pays de Vilaine.

**Keywords :** sound archives, Bogue d'Or, Redon (Ille-et-Vilaine), traditional music, traditional dance, revivalism, collecting.